

TABLE DES MATIERES

1- PRESENTATION DU CANTON	4
2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON	5
3 - LOGEMENT	15
4 - ENVIRONNEMENT	17
5 - INFRASTRUCTURES	21
6 - TRANSPORTS.....	24
7- EDUCATION	39
8- CULTURE – LOISIRS	44
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	56
10 - TOURISME.....	59
11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	60
12 – GRANDS PROJETS METROPOLITAINS	63
13 – JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE	67
14 - SPORTS.....	69
15 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	70
16 - AIDE AUX COMMUNES	71
LISTE DES ANNEXES	75



1- PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Véronique PELISSIER
Monsieur Pierre-Edouard EON

COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Frépillon, Frouville, Hédouville, Hérouville-en-Vexin, Labbeville, Mériel, Méry-sur-Oise, Nesles-la-Vallée, Saint-Ouen-l'Aumône et Valmondois.

INTERCOMMUNALITES

CA Cergy-Pontoise (CACP)
CC Vallée de l'Oise et Trois Forêts (CCVO3F)
CC Sausseron Impressionnistes (CCSI)

SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

94,7 km²
57 014 hab (DGF 2020)
602 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Aménagement du territoire :**
 - Valmondois/Butry-sur-Oise** : étude de faisabilité finalisée en 2019 pour la réalisation d'une opération de logements sur le secteur gare avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) et le Conseil Départemental. Le protocole foncier est en discussion.
 - Mériel** : conventions multisites avec l'EPFIF pour la réalisation de logements sur le secteur de la gare et le secteur des Garennes. En 2020, un projet d'éco-quartier est annoncé.
 - Saint-Ouen l'Aumône** : création d'un nouveau quartier **Liesse 2** en continuité de l'existant. Il s'agit de construire environ 800 logements dont 25 % de logements sociaux, un groupe scolaire dont la livraison est prévue en 2021 et plusieurs lots d'activités.
- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides** : 905 351 €
- **Grands projets métropolitains :**
 - Vallée de l'Oise
Plan d'actions réalisé en 2020 dans le cadre du Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise (lancement des premières opérations en 2021).
 - Projet d'aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt
En 2020, le SMAPP est propriétaire de près de 450 ha sur son périmètre d'intervention et 10 hectares ont été plantés sur les communes de Saint-Ouen l'aumône, Frépillon et Méry-sur-Oise.
Fin 2020, 30 hectares sont plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF ce qui représente environ 62 000 arbres d'essences diversifiées (une trentaine d'essences).



2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale de :

- Pontoise / Vexin (anciennement Marines) pour 8 communes, Auvers sur Oise, Butry sur Oise, Nesles la Vallée, Valmondois, Hérouville, Labbeville, Frouville et Hérouville.
- Beaumont sur Oise pour une commune : Mériel.
- Hautil
- Eaubonne pour une commune : Frépillon

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS

L'organisation des Territoires repose sur 4 sites :

- TISMS de Pontoise / Vexin : 1 antenne (1 permanence sur rdv à Auvers sur Oise (locaux Pmi) – le personnel assurant cette permanence dépend de l'antenne SSD de Marines)
- TISMS de Beaumont sur Oise : 1 antenne
- TISMS de l'Hautil : 1 antenne

L'équipe SSD se compose de 12 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Auvers sur Oise	87	121	39,08%
Butry sur Oise	24	31	29,17%
Frépillon	28	47	67,86%
Frouville	6	5	-16,67%
Hédouville	2	1	-50%
Hérouville	1	5	400%
Labbeville	6	8	33,33%
Mériel	37	57	54,05%
Méry sur Oise	133	175	31,58%
Nesles la Vallée	15	13	-13,33%
St Ouen l'Aumône	614	833	35,67%
Valmondois	14	15	7,14%

- Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1311 (soit 2,42% des 38302 allocataires du département) soit une évolution de + 13,02% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département.

Des projets y sont envisagés :

Territoire de Pontoise / Vexin :

- Maintien de la permanence sociale dans les locaux de la PMI d'Auvers sur Oise- 2 agents peuvent être présents- respect des contraintes liées à la pmi (problème présence du secrétariat).
- Reprise des liens avec les communes suite aux dernières élections municipales (nombreux changements de maires).

- Présentation de la nouvelle responsable d'équipe qui intervient dorénavant sur l'ensemble du territoire.
- Recherche d'un lien avec la communauté de communes du Sausseron et des impressionistes.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

4 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton de Saint-Ouen-l'Aumône.

L'encadrement PMI et les équipe ASE y sont installées.

Saint-Ouen-l'Aumône, Méry-sur-Oise appartiennent au **TISMS de Vauréal** (qui couvre également les communes de Boisemont, Courdimanche, Eragny, Jouy le Moutier, Menucourt, Neuville sur Oise et Vauréal). Il est situé 40 avenue Gavroche à Vauréal.

Frépillon appartient au **TISMS d'Eaubonne** (qui couvre également les communes de Bessancourt, Ermont, Eaubonne, Franconville, Saint-Leu, Saint-Prix, Plessis Bouchard, Montlignon et Taverny). Il est situé à la Maison du Département – 6 avenue de Paris à Eaubonne.

Mériel appartient au **TISMS de Beaumont-sur-Oise** (qui couvre au total 52 communes). Il est situé à la Maison du Département – rue Léon Godin à Beaumont.

Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Frouville, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Nesles-la-Vallée, et Valmondois appartiennent au **TISMS de Marines** (qui couvre en tout 79 communes – notamment des communes du Vexin). Le TISMS est situé 10 – 12 Bd. Gambetta à Marines.

Concernant le TISMS de Marines, L'Aide sociale à l'enfance fait l'objet d'une délégation de service publique. L'équipe de l'ASE dépend de l'association de la VAGA (Vie au grand air) dont le siège est situé 52 rue de Crosne à Magny-en-Vexin, avec une antenne au 7 rue de Rouen à Pontoise.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance :

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger,
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires,
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées (9 agents pour Eaubonne, 11 pour Beaumont, 8 pour Vauréal et 12 pour la VAGA, le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes,
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
 - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
 - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
AUVERS SUR OISE	8	21
BUTRY SUR OISE	7	3
FREPILLON	13	20
FROUVILLE	1	
HEDOUVILLE	1	
LABBEVILLE	1	
MERIEL	14	7
MERY SUR OISE	39	24
NESLES LA VALLEE	1	
ST OUEN L'AUMONE	95	71
VALMONDOIS	1	1
Total	181	147
Total départemental	4595	3864

Indicateurs 2020 non disponibles

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercé e à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	dont MNA
St Ouen l'aumône	2019	113	4	107	5	14	0
	2018	123	2	79	1	10	1
TOTAL DEPT	2019	236	6	186	6	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42
MNA : mineur non accompagné							

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 82 aides pour un montant de 16 343 € (sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
LABBEVILLE	MECS La Grande Maison (FRATERNITE SAINT JEAN)	Route de Vallangoujard	25
LABBEVILLE	Accès à l'autonomie MNA « Juventu » (FRATERNITE SAINT JEAN)	Route de Vallangoujard	38
SAINT-OUEN L'AUMONE	Placement Familial (LA VAGA PRIORITE ENFANCE)	1 rue des écoles	90
SAINT-OUEN L'AUMONE	Accès à l'autonomie MNA « Amina » (LA VAGA PRIORITE ENFANCE)	34 rue d'Epluches	50
SAINT-OUEN L'AUMONE	Service aide modulable SAM 95 (LA VAGA)	34 rue d'Epluches	30
SAINT-OUEN L'AUMONE	MECS Château de Maubuisson (OPEJ)	4 Chaussée de Maubuisson	43

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers de centres en gestion départementale :

1 centre avec une activité de Protection Maternelle et Infantile et de Planification Familiale à Saint Ouen l'Aumône - 9 agents

1 centre avec une activité de Protection Infantile à Auvers sur Oise - 5 agents.

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles)

Protection infantile

- Nombre de séances : 570
- Nombre d'actes : 3667
- Enfants vus en consultation : 1078
- Enfants vus en permanence : 632

Protection maternelle

- Nombre de séances : 154
- Nombre d'actes : 448
- Nombre de femmes vues en consultation : 150
- Nombre de femmes vues en entretien : 23

Planification familiale

- Nombre de séances : 27
- Nombre d'actes : 72
- Nombre de personnes vues en consultation : 22
- Nombre de personnes vues en entretien : 26

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019

(chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche 2019 : 465 (455 en 2018)
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 325 (303 en 2018)
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 60,3 (58,2 en 2018)

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM*	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre de places D'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Auvers-sur-Oise	211	28	92	3	62	154	73
Butry-sur-Oise	66	18	58	1	10	68	103
Frépillon	104	18	61	1	15	76	73,1
Frouville	5	2	6	0	0	6	120,0
Hédouville	5	1	2	0	0	2	40
Hérouville-en-Vexin	12	3	11	0	0	11	91,7
Labbeville	25	1	4		0	4	16,0
Mériel	170	31	100	1	20	120	70,6
Méry-sur-Oise	385	71	227	4	72	299	77,7
Nesles-la-Vallée	56	5	13	1	10	23	41,1
Saint-Ouen-l'Aumône	1342	144	404	9	276	680	50,7
Valmondois	28	3	9	0	0	9	32,1

* AM : assistante maternelle

** EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

Auvers-sur-Oise

Nouveau centre PMI et permanence du service social départemental.

Regroupement de l'activité avec Méry sur Oise depuis le 1/9/2018.

Activités PMI conjointes Auvers et Méry avec du personnel des deux territoires.

Permanence du service social départemental (SSD) plusieurs jours par semaine. Signalétique correcte, centre bien repéré.

Méry-sur-Oise

Centre de PMI transféré sur la PMI d'Auvers-sur-Oise depuis le 01/09/2018.

Permanence de puériculture (le vendredi matin) supprimée à l'été 2020, les locaux ayant été repris par la mairie et aucune proposition de nouveaux locaux n'ayant pu aboutir.

Pas de proposition de nouveaux locaux adaptés à ce jour.

Problématique d'accès à Auvers pour la population de la Bonneville et des hôtels sociaux hébergés sur la commune le long de la nationale 184.

Saint Ouen l'Aumône

Le centre de PMI / PF est implanté sur un plateau commun avec le SSD.

Problématique d'hébergement sur la commune : hôtels sociaux excentrés et mal desservis par les transports en commun, familles en errance avec de très jeunes enfants.

Centre très fréquenté avec une grosse activité dans des locaux devenant trop petits et devant pour autant absorber une partie de la demande de la population de Méry, qui ne peut se reporter totalement sur Auvers.

Difficultés pour la population à trouver des médecins en libéral, notamment pour les nouveaux arrivés.

Frépillon

Offre de places chez les assistantes maternelles un peu inférieure à la demande.

1 relai d'assistantes maternelles (RAM) (très investi par les assistantes maternelles). Commune rattachée au centre de PMI de Bessancourt.

Mériel

Reprise de la permanence de la puéricultrice le 4/12/2019 dans les locaux de la mairie au premier étage.

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend :

Un pôle des actions **Hors les Murs (HLM)** rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs. Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 3, place de la Pergola, Parvis de la Préfecture à Cergy.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Sur le CDDS de Cergy : 8 agents permanents, 6 médecins, 3 psychologues.

Indicateurs d'activité du CDDS de Cergy (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 583 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 1265 consultations,
- 602 dépistages du VIH (dans le cadre du suivi PREP, possibilité de plusieurs dépistages VIH dans l'année pour la même personne) ont été effectués dont 4 (3 dépistages par sérologie et 1 TROD) étaient positifs,
- 402 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 10 étaient positifs,
- 767 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, (3 tuberculoses maladies et 29 Infections à Tuberculose Latente),
- 687 personnes ont été vaccinées (pas de vaccination en mai et juin à la demande de l'ARS suite à la crise sanitaire),
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) ont eu lieu.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- population rencontrant différents types de précarité : économique, affective, sexuelle et rencontrant des difficultés à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins ;
- les conséquences de la crise sanitaire de l'année 2020 sont :
 - ✓ une diminution du nombre de déclarations tuberculose (après une augmentation depuis 3 ans). Les mesures barrières ou les freins rencontrés par les hôpitaux ont certainement contribué à cette baisse,
 - ✓ une diminution des orientations dans le cadre du parcours santé, une organisation différente qui a permis le maintien du suivi des consultants tout en respectant les mesures barrières : rendez-vous téléphonique, réunion d'information dépistage tuberculose en visioconférence par Teams...
- une diminution des consultations CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Le centre est resté ouvert et a pu répondre aux demandes concernant la COVID-19 : information, orientation lieux de dépistage...

Les activités ont perduré sauf pour la vaccination en avril et mai 2020 (à la demande de l'ARS) et pour le CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Une demande constante des dépistages CeGIDD et de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP). Le CDDS a pu honorer en partie cette demande grâce à la présence régulière des 2 médecins hospitaliers et en modifiant l'organisation des consultations (remise de résultats négatifs par téléphone, plages de dépistage supplémentaire, TRODS en augmentation) et malgré les absences répétées d'un 3^e médecin puis de son départ.

Des difficultés pour le public à finaliser les protocoles vaccination de par des changements de lieux de résidence, des problèmes de compréhension de la langue...

Près de 90% des orientations sur le parcours santé relève de la consultation de psychologue.

Le CDDS de Cergy est bien repéré et lisible. Des particularités quant à son activité : lecture des radios de la maison d'arrêt, accueil du public tels que les mineurs non accompagnés (MNA), du public confié à l'ASE, accueil du public demandeur d'asile (PADA, CAES), un public jeune de par les universités et grandes écoles à proximité...

Les réunions de communication menées dans les structures du secteur permettent un accès au dépistage des publics « invisibles ».

En 2020 sur le canton de Cergy 1 et 2 :

21 actions hors les murs ont été menées dont 4 avec le CDDS (50 personnes rencontrées pour ces 4 actions) sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la tuberculose, des addictions, de la parentalité.

Actions menées auprès de 449 personnes telles que des usagers, des professionnels d'associations

d'insertion, des personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique ou scolarisés en école de la deuxième chance.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 345 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,28 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +0,29 % par rapport à l'année précédente,
- 126 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 4,27 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -14,86 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 329 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 4,73 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -8,10 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
SAINT OUEN L'AUMONE	EHPAD « La Maison du Parc » LA MAISON DU PARC	21 rue des frères capucins	85

Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Mériel et Méry-sur-Oise.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Méry-sur-Oise a reçu un soutien de la CFPPA (11 605 €).

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 752 (3,8 % en moyenne départementale) soit une évolution de 2,6 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
AUVERS SUR OISE	68
BUTRY SURE OISE	24
FREPILLON	36
FROUVILLE	5
HEROUVILLE	3
LABBEVILLE	2
MERIEL	48
MERY SUR OISE	106
NESLES LA VALLEE	13
ST OUEN L'AUMONE	440
VALMONDOIS	7

- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 144 (4,6 % en moyenne départementale) soit une évolution de 3,6 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
AUVERS SUR OISE	16
BUTRY SURE OISE	6
FREPILLON	8
MERIEL	13
MERY SUR OISE	23
NESLES LA VALLEE	1
ST OUEN L'AUMONE	77

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 89 (4,5 % en moyenne départementale) soit une évolution de 1,1 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
AUVERS SUR OISE	11
BUTRY SURE OISE	2
FREPILLON	4
FROUVILLE	2
HEROUVILLE	1
MERIEL	8
MERY SUR OISE	13
NESLES LA VALLEE	2
ST OUEN L'AUMONE	46

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ;
- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'Hébergement Eclaté (FHE) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;

- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
MÉRIEL	Foyer la Garenne du Val FAM-FV - HEVEA		40	11			51
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	Foyer d'Hébergement éclaté (FHE le Gîte) - ANAIS	24					24
SAINT-OUEN L'AUMÔNE	SAVS le Gîte - ANAIS				18		18
TOTAL		24	40	11	18		93



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 23 446 en 2017 **soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 7%**.

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Auvers-sur-Oise	3 151	4%	78%	6%	17%
Butry-sur-Oise	884	3%	80%	11%	9%
Frépillon	1 270	16%	79%	11%	10%
Frouville	169	1%	83%	0%	17%
Hédouville	135	6%	95%	0%	5%
Hérouville-en-Vexin	252	5%	84%	0%	16%
Labbeville	280	9%	72%	1%	27%
Mériel	2 154	9%	77%	9%	13%
Méry-sur-Oise	3 808	8%	68%	16%	16%
Nesles-la-Vallée	878	8%	82%	4%	14%
Saint-Ouen-l'Aumône	9 878	7%	48%	26%	26%
Valmondois	588	3%	84%	1%	15%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Auvers-sur-Oise : 8 % (commune carencée)
- Butry-sur-Oise : 13 %, 33 logements réalisés en 2017-2019
- Frépillon : 14,8 %, 145 logements réalisés en 2017-2019
- Mériel : 12,6 %, 73 logements réalisés en 2017-2019
- Méry-sur-Oise : 18,2 %, 118 logements réalisés en 2017-2019
- Nesles-la-Vallée : 5 %
- Saint-Ouen l'Aumône : > à 25 %, conforme à la loi SRU

Les autres communes ne sont pas soumises à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social.

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
AUVERS SUR OISE	0,00 €	0	6 005,31 €	5	7 081,20 €	23	13 086,51 €	28
BUTRY SUR OISE	0,00 €	0	9 100,56 €	4	2 420,84 €	10	11 521,40 €	14
FREPILLON	0,00 €	0	0,00 €	0	1 665,00 €	5	1 665,00 €	5
MERIEL	880,92 €	2	3 429,41 €	2	4 577,03 €	16	8 887,36 €	20
MERY SUR OISE	1 933,30 €	4	12 219,81 €	6	4 267,91 €	18	18 421,02 €	28
NESLES LA VALLEE	805,92 €	2	1 883,94 €	1	656,37 €	2	3 346,23 €	5
SAINT OUEN L'AUMONE	21 488,58 €	44	31 332,60 €	11	13 162,91 €	47	65 984,09 €	102
VALMONDOIS	0,00 €	0	0,00 €	0	455,24 €	2	455,24 €	2
CANTON DE ST OUEN L'AUMÔNE	25 108,72 €	52	63 971,63 €	29	34 286,50 €	123	123 366,85 €	204

204 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **123 366,85€**.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- ENS local : Prés et marais du Sausseron (Valmondois)
- ENS départemental : bois des Garennes (Mériel, Méry/Oise, Villiers-Adam et Frépillon)
- ENS départemental : carrière aux coquillages (Auvers-sur-Oise)
- Partie ouest de l'ENS régional "Boisements de la Plaine de Pierrelaye" – Projet de forêt du Grand Paris – sur la Plaine de Pierrelaye (SMAPP).
- Marais de Stors (Mériel) – Réserve naturelle régionale

Il est également concerné par les parcs du château d'Auvers sur Oise, de la maison du Docteur Gachet et de l'abbaye de Maubuisson et la partie occidentale du bois de la Tour du Lay (Nesles), propriétés départementales.

Méry-sur-Oise : Projet de réaménagement de l'île de Vaux, Maitrise d'œuvre SMBO.

Cf Annexe 3 : Espaces naturels sensibles et forêts.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Saint-Ouen-l'Aumône	CA Cergy-Pontoise	CA Cergy-Pontoise	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône	
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône	
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage V de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	23 000 tonnes/an
			Déchetterie	Osny, Cergy le Haut et Cergy Saint Christophe– Exploitant CGECP– MOA : CACP	
Auvers-sur-Oise, Frépillon, Méry-sur-Oise	Syndicat TRI ACTION	Syndicat TRI ACTION	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône	160 000 t / an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône	24 000 t / an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage Val Horizon – Montlignon	
			Déchetterie	Bessancourt	

Mériel	Syndicat TRI OR	Syndicat TRI OR	Ordures ménagères	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	39 000 t / an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Champagne sur Oise	10 120 t/an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	
			Déchetterie	Viarmes et Champagne sur Oise	
Butry-sur-Oise, Frouville, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Nesles-la-Vallée, Valmondois et	SMIRTOM Vexin	SMIRTOM Vexin	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône	
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône	
			Traitement des déchets verts	Vert Compost – Epiais Rhus	
			Déchetterie	Marines + convention avec la CACP pour accès à la déchetterie d'Osny	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable

3 syndicats + 1 CA : SEDIF (Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Frépillon (déléguee par la CA Val Parisis), Mériel, Méry-sur-Oise et Valmondois), SIE l'Epine du Buc (Frouville, Hédouville, Labbeville), SIE Ennery, Livilliers, Hérouville (Hérouville), CA Cergy-Pontoise (Saint-Ouen-l'Aumône).
Une commune a gardé cette compétence au niveau communal : Nesles-la-Vallée

Assainissement

5 EPCI : SIARP pour Hérouville et Saint Ouen l'Aumône, SIAVOS pour Auvers-sur-Oise, Mériel, Méry-sur-Oise et Frépillon, SICTEUB du Sausseron pour Nesles-la-Vallée, Labbeville, Valmondois et Butry-sur-Oise, SIA Autonome pour Hédouville, Frouville, CA Cergy-Pontoise pour Saint-Ouen-l'Aumône.
Aucune commune n'a gardé cette compétence au niveau communal.

Rivières et bassin versant

4 EPCI :

- Syndicat mixte du bassin de l'Oise 95 (dont est membre le Département) : délégation de CC Sausseron Impressionnistes pour Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Valmondois, délégation de CC Vallée de l'Oise et des Trois Forêts pour Mériel, Méry-sur-Oise, délégation de CA Cergy Pontoise pour Saint-Ouen-l'Aumône,
- SI de la Vallée du Sausseron : délégation par CC Sausseron Impressionnistes pour le bassin du Sausseron à Frouville, Hédouville, Labbeville, Nesles-la-Vallée et Valmondois.
- SIA de la Région d'Enghien (SIARE) : délégation de CA Val Parisis pour le bassin du ru du Montubois à Frépillon.

- Syndicat mixte de l'Entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour les compétences ruissellement et inondation : CC Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, CA Cergy Pontoise et CC Sausseron Impressionnistes.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques. Il n'existe pas de convention ATD sur ce canton.

La CA Cergy-Pontoise est assistée pour l'instauration des périmètres de protection de ses captages.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant :

<https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a approuvé son PPBE le 2 juillet 2019.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Canton non couvert

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes :

AUVERS-SUR-OISE
 BUTRY-SUR-OISE
 FREPILLON
 FROUVILLE
 MERIEL
 MERY-SUR-OISE
 NESLES-LA-VALLEE
 SAINT-OUEN-L'AUMONE
 VALMONDOIS

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

UROIMPACT, Robert distribution, les communes de Frépillon et de Saint Ouen l'Aumône, et la CA Val Parisis sont signataires de la charte Val d'Oise durable.

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Nom du bénéficiaire	Objet de la subvention	N° délibération	Date de la délibération	Montant de la subvention
Syndicat Mixte des Berges de l'Oise	Travaux de restauration et de valorisation écologique des berges de l'Oise à Mériel	4-01	43955	33 913,99



5-INFRASTRUCTURES

COVID-19

En mars 2020, le confinement lié à la COVID 19 a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques
- La suspension ou le report des travaux programmés
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte 4 en annexe)

5.2 Opérations en études

Saint-Ouen-l'Aumône - RD 14

Requalification de la RD14, dans le cadre de la réalisation de la ZAC de Liesse II.

Dans le cadre de l'extension du quartier de Liesse II en vis-à-vis de Liesse I (sur l'autre rive de la RD 14), la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Cergy-Pontoise Aménagement travaille, pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), à l'aménagement d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) mêlant logements, activités tertiaires, équipements communaux et espaces récréatifs.

Afin d'évaluer quelle pourrait être la fonctionnalité de la RD 14, sa domanialité et sa gestion futures ainsi que la participation financière du Département, les services de Cergy-Pontoise Aménagement, en coordination avec la Direction des Routes, ont élaboré un Dossier d'Engagement de Projet Tiers (DEPT).

Il est à noter que la RD 14 devant " l'îlot des Casses Auto " (Entreprise Médecin,) sera déclassée du domaine routier départemental dans le domaine communal et que la " nouvelle RD 14 " appartiendra au domaine routier départemental. Les 2 linéaires sont équivalents.

Le coût du projet est estimé à 18 M€ HT (valeur 2014). Le Département est sollicité pour participer financièrement à cette opération, en particulier pour la requalification de la RD14 en entrée de Saint-Ouen-L'Aumône (depuis Pierrelaye).

Cette participation du Conseil Départemental s'élève à 2,45 M€ HT et comprend le déclassement de la RD14 entre le giratoire créé sur la bretelle et la RN184. Un passage en Comité d'Engagement et d'Investissement (CEI) a validé cette participation en avril 2018.

Cette section a été déclassée du réseau routier départemental en 2019 et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise a commencé ses travaux.

5.3 Opérations réalisées sur RD

Auvers-sur-Oise – RD 4

Requalification RD 4 de la rue Carnot (section rue Boucher – rue du Général de Gaulle) section 2/3. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2018 d'un montant de 350 000 € TTC.

Butry-sur-Oise – RD 151

Sécurisation du virage vers l'école RD 151. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 École d'un montant de 50 000 € TTC. Les travaux sont terminés.

Labbeville – RD 64

Sécurisation d'un site d'accueil d'enfants. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 École d'un montant de 76 500 € TTC. Les travaux sont terminés.

Labbeville et Frouville – RD 64 / RD 151 E2

Aménagement de sécurité en entrées de ville. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 80 000 € TTC. Les travaux sont terminés

Hérouville-en-Vexin – RD 928

Sécurisation des 2 entrées de ville RD 928. Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 50 000 € TTC. Les travaux sont terminés

5.4 Opérations prévues

Méry-sur-Oise – RD 928

Requalification de la RD 928 (avenue de la Libération) entre la rue du Puits de la Grue et la RD44 (rue Jean Brestel) carrefour compris – section 2/3 (montant de 300 000 € TTC) dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2018 (travaux terminés) et entre la RD44 (rue Jean Brestel) et la voie ferrée - section 3/3 dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 500 000 € TTC pour laquelle les travaux sont prévus en 2021.

Frépillon – RD 928

Requalification de l'avenue Charles De Gaulle sur la section comprise entre la rue de la libération et l'avenue du général Leclerc. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 500 000 € TTC.

Auvers-sur-Oise – RD 4

Requalification de la rue Parmentier (Section Rue Goeneutte / Rue de Four) - Section 3/3. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 400 000 € TTC. Travaux prévus en 2021.

Butry-sur-Oise – RD 151

Amélioration de la lisibilité du carrefour RD151 / RD4E1. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 50 000 € TTC. Travaux prévus en 2021.

Mériel – RD 9

Création d'une voie verte entre le carrefour RD 9 / RD 1 (Faisanderie) et l'Abbaye du Val. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 Piste cyclable d'un montant de 350 000 € TTC. Travaux prévus en 2021.

Mériel – RD 9

Reprise de l'assainissement au droit de l'Abbaye du Val + passages petite faune. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 100 000 € TTC.

Nesles-la-Vallée – RD 64 / RD 79 / RD 151

Création d'aménagements de sécurité. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 150 000 € TTC.

Valmondois – RD 151

Dépose d'un aménagement de sécurité (remise à l'état initial). Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 50 000 € TTC.

Frépillon – RD 44

Requalification rue de la République. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Pistes cyclables d'un montant de 150 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Butry-sur-Oise – RD 4

Création de dispositifs de sécurité. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Pistes cyclables d'un montant de 50 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Labbeville – RD 64

Création d'aménagements de sécurité. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Pistes cyclables d'un montant de 20 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Mériel – RD 922

Création de feux de circulation sous gestion ultérieure de la Ville. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Pistes cyclables d'un montant de 50 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Méry-sur-Oise – RD 928

Réalisation d'un giratoire au carrefour avec la rue Thérèse Lethias. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Pistes cyclables d'un montant de 1 000 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte covid

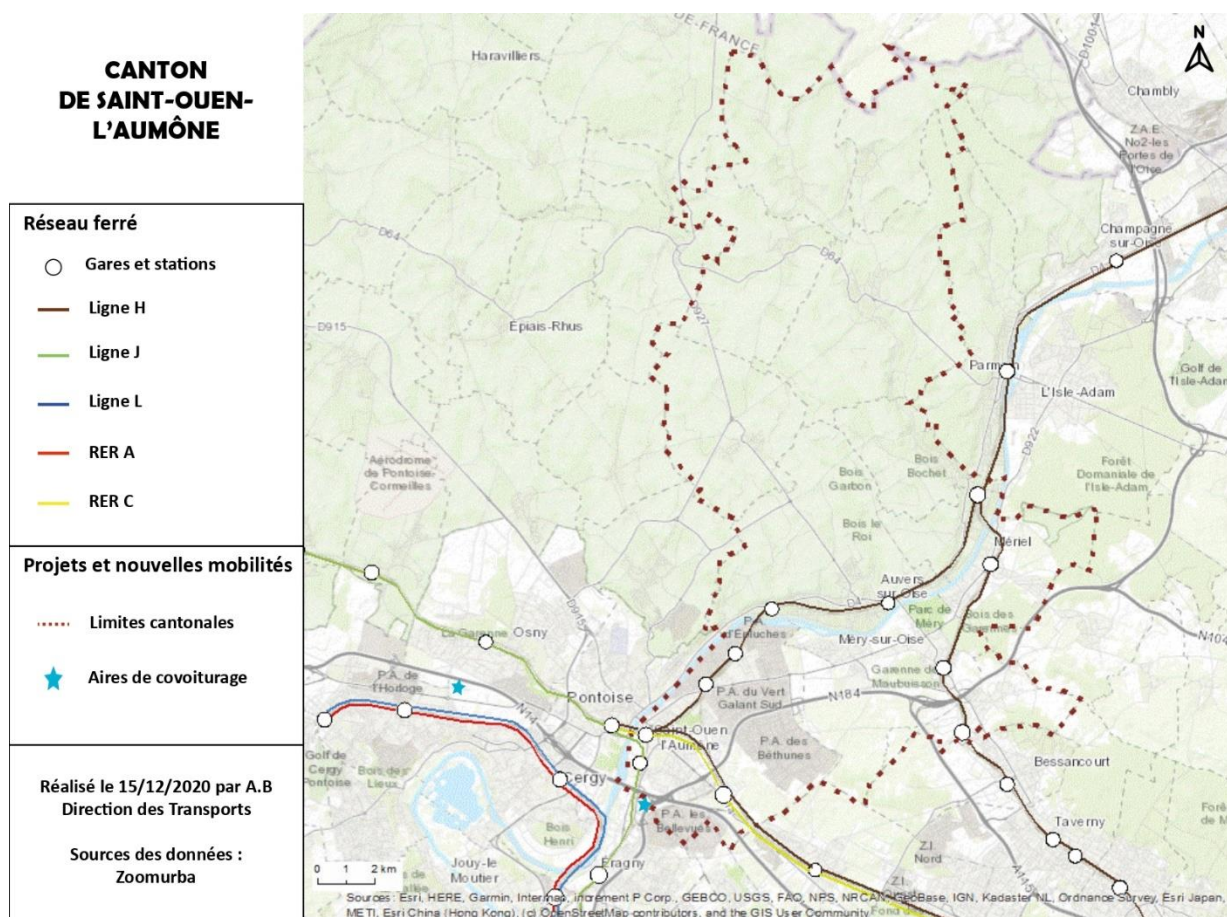
En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Méto-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 ^{er} confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 ^{ème} confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire



Le RER A et la ligne L nord (ou L3) Paris Saint-Lazare – Cergy

Avec 1,2 millions de voyageurs par jour, le RER A est la ligne la plus chargée d'Europe. Il dessert 6 des 8 départements d'Île-de-France avec un tronc commun entre Vincennes à l'est et Nanterre-Préfecture à l'ouest. Il est co-exploité par la RATP, principal opérateur du RER A et la SNCF qui opère les deux branches vers Cergy et Poissy depuis Nanterre-Préfecture.

Dans le Val d'Oise, cette branche dessert les gares de Neuville-Université, Cergy-Préfecture, Saint-Christophe et le Haut. Ces mêmes gares sont reliées à Paris Saint-Lazare par la ligne L nord, exploitée exclusivement par SNCF Transilien. 52 000 voyageurs transitent quotidiennement dans ces gares valdoisiennes.

Le RER A est exploité entièrement en rames récentes à deux niveaux depuis 2017. La ligne L nord est équipée à 100 % de matériel récent depuis fin 2020.

La ponctualité était de 84,5 % sur tout le RER A et de 70 % sur la branche Achères-Cergy en 2017 (pire résultat d'une branche RER). Pour la L nord, elle était de 75 % pour les trains Cergy. Ces résultats très mauvais ont justifié une refonte d'offre, entrée en vigueur en décembre 2017.

Depuis, le taux de ponctualité a fortement progressé sur le RER A, avec un résultat en 2020 de 93,3 % (cumul janvier-septembre) pour l'ensemble de la ligne (soit proche de l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) à la SNCF, de 94 %). Il a également progressé sur la branche Cergy, qui, partant de très bas reste encore en dessous de l'objectif contractuel avec un taux de 86 % en 2020.

Parmi les mesures d'amélioration récentes, les équipes SNCF et RATP se sont regroupées au sein d'un Centre de commandement unique (CCU) à Vincennes, depuis le 2 mars 2019. En parallèle, une

quatrième voie, commandée par la CCU, a été mise en service à Cergy-Le-Haut, le 2 septembre 2019 (après 9 mois de retard). Elle permet de fluidifier le trafic du RER A et de la ligne L nord grâce à deux voies dédiées par ligne au terminus (gare de Cergy-Le-Haut). L'impact de ces dernières adaptations sur le taux de ponctualité est positif.

Ces résultats sont donc encourageants mais encore insuffisants pour la branche Cergy car d'autres problèmes sont apparus : la fréquentation a beaucoup augmenté sans que le nombre de trains circulant n'ait augmenté sur le RER A, d'où une saturation des rames en heures de pointe, notamment le soir de retour depuis la Défense.

Comité de suivi de la branche Achères-Cergy

Dans le cadre de la nouvelle offre mise en place fin 2017, le Département a obtenu un comité de suivi spécifique à la branche SNCF Achères-Cergy pour suivre les résultats (ponctualité, suppression...) et pour travailler sur les problèmes quotidiens des voyageurs. Ce comité présidé par Philippe Rouleau, Vice-Président délégué aux transports, réunit Île-de-France Mobilités, la RATP et la SNCF ainsi que les élus de la branche.

Un prochain comité devrait être programmé début 2021 pour faire le point sur les résultats du programme de travail en cours. Ce programme porte :

- Sur l'étude (sous maîtrise d'ouvrage Île-de-France Mobilités) d'opportunité et de faisabilité de la suppression du changement de conducteurs SNCF/RATP en gare de Nanterre-Préfecture (il s'agit d'un irritant majeur pour le voyageur qui doit supporter un temps d'attente, aggravé par la régulation nécessaire à une double convergence entre les trains RER des branches SNCF et RATP et des trains de la ligne L nord).
- Sur des études (maîtrise d'ouvrage SNCF et RATP sous l'égide d'IDF Mobilités) portant sur les possibilités d'augmentation de la capacité du tronçon partagé et sur l'évolution de la répartition des trains A et L entre les branches Cergy/Poissy.

Toutefois, une des difficultés pour augmenter l'offre est le manque de disponibilité du matériel roulant et la contrainte financière, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire.

Futures correspondances avec le RER E et la ligne 15

À partir de 2022-2024, les lignes A et L bénéficieront du projet d'extension vers l'ouest du RER E (projet Eole). Il sera possible de correspondre avec le RER E en gare de Nanterre et La Défense pour le RER A en 2022, puis à Houilles-Carières-sur-Seine en 2024 pour les lignes L et A.

À horizon 2030, le RER A permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du futur métro automatique du Grand Paris Express en gare de La Défense Grande Arche, et pour la ligne L en gare de Bécon-les-Bruyères.

Le RER C

Le RER C est la ligne la plus complexe d'Île-de-France avec 7 branches différentes, desservant tous les départements sauf la Seine-et-Marne.

La branche nord compte 85 000 voyageurs par jour pour plus de 540 000 sur l'ensemble de la ligne. Le matériel roulant (rames de deux niveaux) est en cours de rénovation "mi-vie". Il n'y aura pas de nouveau matériel roulant avant 2030/2033.

En 2019, le taux de ponctualité de la branche nord (Pontoise – Avenue du Président Kennedy) est de 88 %, en dessous de l'objectif contractuel fixé à 93 % par Île-de-France Mobilités.

Sur le nord de la ligne, depuis mi-décembre 2019 (dans le cadre du service annuel 2020) les missions Montigny-Beauchamp et Pontoise ont été inversées en pointe de matinée, du lundi au vendredi, afin de rééquilibrer la charge des trains et d'offrir ainsi plus de confort aux voyageurs, sachant que jusqu'à cette date, les trains de Pontoise étaient deux fois plus chargés que les trains de Montigny-Beauchamp.

Cette meilleure répartition de la charge devrait permettre de faire face à l'arrivée de la ligne 14 à Saint-Ouen (inaugurée le 14 décembre 2020), qui créera une hausse de fréquentation sur la branche nord (plus de 30 %). En effet, le RER C permettra une correspondance avec la ligne 14 du métro automatique en gare de Saint-Ouen, à 16 min de trajet de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Par ailleurs, les services du Département restent dans l'attente des conclusions d'une étude pour permettre d'effectuer des navettes entre Pontoise (ou Montigny-Beauchamp) et Avenue Henri-Martin, grâce à la création d'une aiguille de retournement. Le projet consiste à ajouter 2 aiguilles pour améliorer ou rendre possible (selon la voie) le retournement des trains. Cela permettrait d'injecter plus de trains sur cette section, sans être tributaire des aléas des branches sud de la ligne. Plus de 80 % des voyageurs de la branche nord s'arrêtent avant la station Avenue Henri-Martin dans Paris.

Citons par exemple le dernier incident qui a fortement perturbé le RER C et qui aurait probablement pu épargner la branche nord si l'aiguille Henri Marin avait fonctionné : lors d'une opération de manutention menée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Austerlitz-Tolbiac-Masséna, une poutre s'est effondrée sur les rails du RER C. Cet incident a bloqué la circulation du RER C principalement sur les branches sud mais le trafic des trains de la branche nord Pontoise – Avenue du Président Kennedy a été également affecté (perturbations et baisse de l'offre).

La ligne H

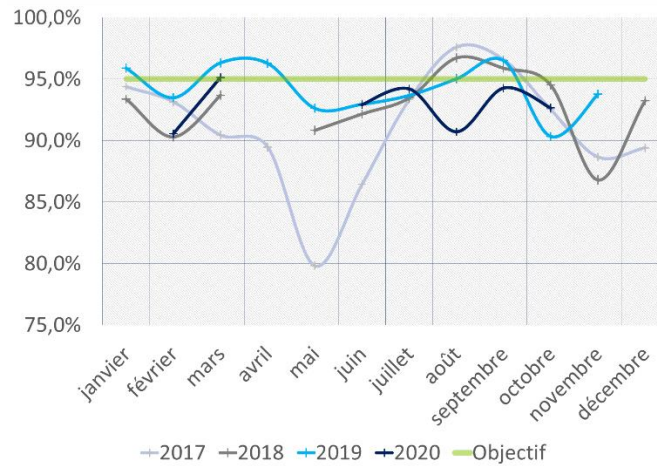
La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023. Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay). 120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoul et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».



Évolution taux de ponctualité – Source : SNCF

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	↗
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	↗

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement

Calendrier des travaux – Source SNCF

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d’Oise ». Il contribue ainsi au financement d’une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d’amélioration des réseaux de bus sur l’ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s’inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l’Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d’offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d’amélioration sur les autres réseaux.

Vexin (RATP Dev et Transdev)

Il fait l’objet d’une contractualisation entre le Conseil départemental, les opérateurs et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d’exploitation signés entre IDF Mobilités et les opérateurs) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu’au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 5,4 M€ HT (valeur 2019) par an pour le réseau Vexin.

Ce réseau est composé de 23 lignes exploitées par Ceobus et Timbus (filiales de RATP Dev) et Transdev.

Renfort d'offre (Grand Paris des bus)

La ligne 95-05 (Ennery/Cergy) a été renforcée depuis le 6 mai 2019.

- ⇒ Ajout de 28 courses en semaine et 10 courses le samedi.
- ⇒ Création de courses plus directes vers l'agglomération de Cergy, sans passer par Pontoise.

Vallée de l'Oise (RATP Dev)

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'opérateur et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 683 K€ HT (valeur 2019) par an.

Ce réseau dessert le canton avec 3 lignes, la ligne 95-06 (Arronville/Cergy préfecture) la ligne 95-07 (Jouy-le-Comte-Parmain/Valmondois/Auvers-sur-Oise/ Pontoise/Cergy), et la ligne 95-17 (Auvers-sur-Oise/Méry-sur-Oise/Saint-Ouen l'Aumône).

Valoise (Cars Lacroix)

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Parisis, l'opérateur et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDFM et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

Ce réseau dessert le territoire avec la ligne 95-03A (depuis Montigny-Beauchamp).

Réseau urbain de l'agglomération de Cergy-Pontoise (Stivo)

Ce réseau est composé d'une vingtaine de lignes permettant de relier les 12 communes de l'agglomération dont Saint-Ouen-l'Aumône.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2018, c'est un total de 7 points d'arrêt qui ont été rendus accessibles pour un montant global de 164 200 € dont en 2020 3 points d'arrêts pour un coût total de 74 800 € sur les communes de Butry-sur-Oise et Auvers-sur-Oise.

6.1.4 Nouvelles mobilités

Expérimentation d'un service de covoiturage

En 2016, une expérimentation a été mise en place pour permettre, sans réservation, de pratiquer du covoiturage, à travers le dispositif Covoit'ici. Le Département du Val d'Oise a ainsi installé 5 stations (Cergy-Préfecture, Osny, Magny-en-Vexin, Chars, Marines) sur le territoire, qui constituent deux lignes de covoiturage : Magny – Cergy et Chars – Marines – Cergy. Entre 2016 et 2018, le dispositif a permis de réunir 3 000 inscrits et d'effectuer 1 000 demandes de covoiturage spontané sur les différents canaux (bornes, application mobile...).

Avec l'impulsion du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français et des collectivités locales, le réseau s'est développé récemment sur les lignes historiques (nouvelles stations installées) et un déploiement de nouvelles lignes est en cours sur le territoire de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes.

L'expérimentation initiée par le Département s'est terminée fin 2019. Bien que n'étant plus aujourd'hui lié par convention avec Ecov, le Département a souhaité accompagner la finalisation du déploiement du matériel sur les réseaux Covoit'ici du Vexin et la mise en place des conditions de leur exploitation complète en 2021 par l'octroi d'une subvention de 25 000 € au PNR du Vexin français.

6.1.5 Aides aux usagers

Forfait Améthyste

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'utilisateur participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers)
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens)
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico- sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99% d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30% comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite). Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.

Ce projet induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc...) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillierie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgeroult, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Paris et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de désaturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.

Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

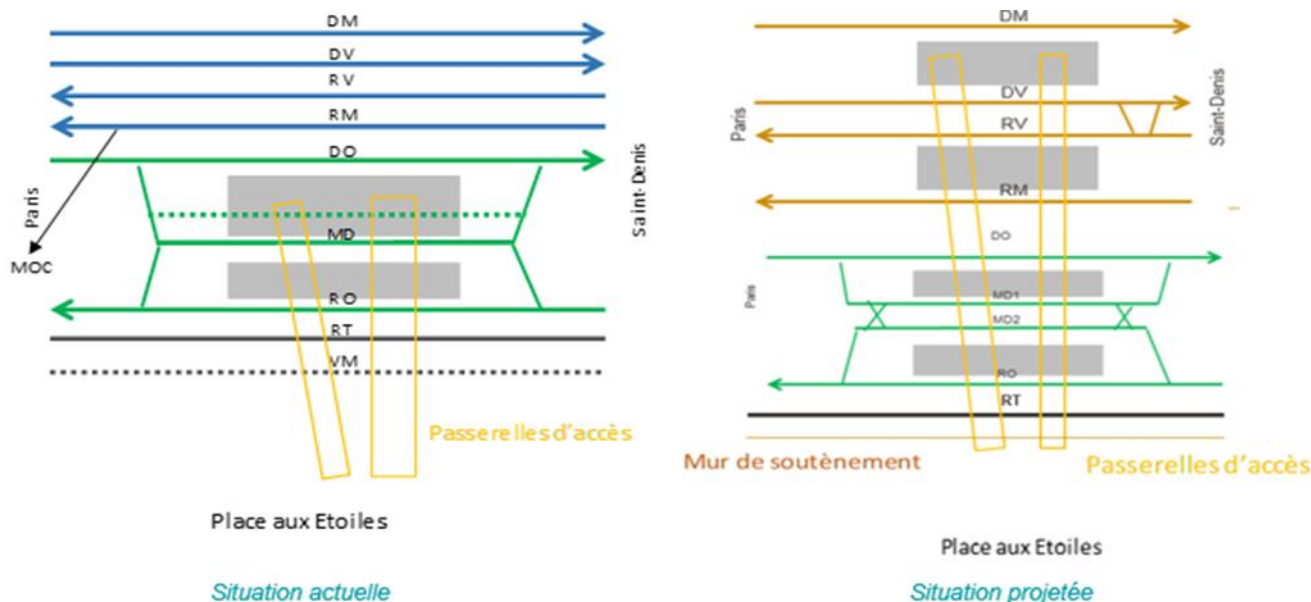
La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30 %, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Île-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet. La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- l'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- la possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- l'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- la prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- l'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.



<u>Légende situation actuelle</u>	<u>Situation future</u>
<p>Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsourt DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsourt A noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H</p> <p>RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère</p>	<p>Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H</p> <p>Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire.</p> <p>L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement.</p> <p>L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet.</p> <p>La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.</p>

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – Source SNCF

6.2.2 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie (cf. cartes des futurs bassins annexe n°).

Le canton sera concerné par 2 bassins, la ville de Saint-Ouen l'Aumône sera placée dans le bassin couvrant l'agglomération de Cergy-Pontoise (bassin n°2) et le reste des communes du canton dans le bassin couvrant le territoire du Vexin (bassin n°1).

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation des futurs contrats est envisagée pour le 1^{er} septembre 2021.

6.2.3 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus

adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo

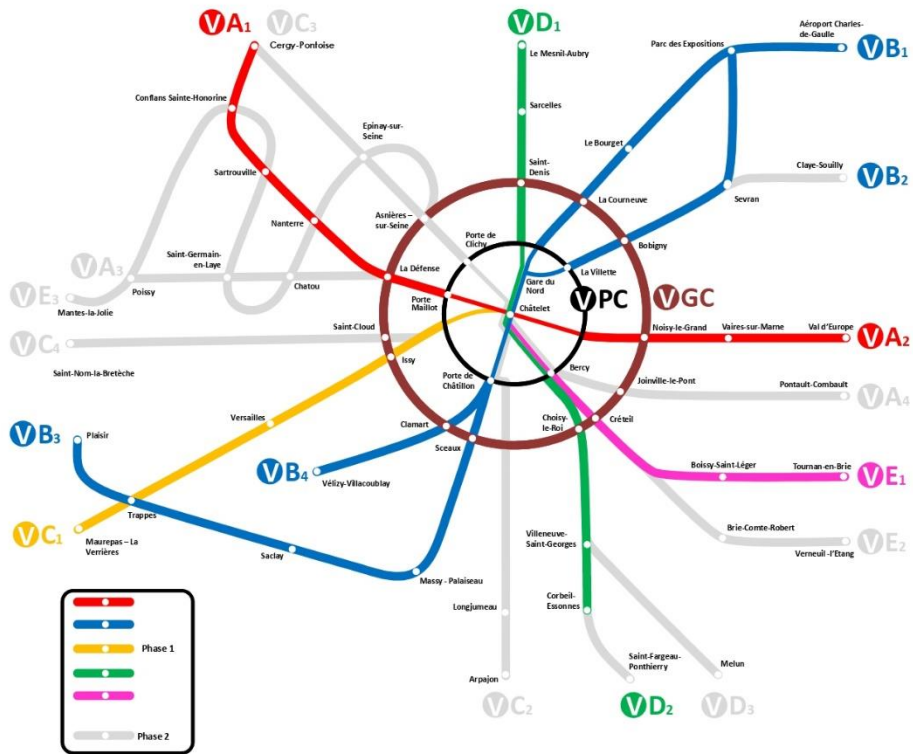
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France



7- EDUCATION

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires
Auvers-sur-Oise	1	114	2	242	1
Butry-sur-Oise	-	0	0	0	1
Frépillon	1	140	1	241	0
Frouville	-	0	0	0	1
Hédouville	-	0	1	51	0
Hérouville-en-Vexin	1	0	0	0	0
Labbeville	1	17	0	0	0
Mériel	2	118	1	210	1
Méry-sur-Oise	4	392	4	693	1
Nesles-la-Vallée	-	0	0	0	1
Saint-Ouen-l'Aumône	5	841	5	1308	3
Valmondois	-	0	0	0	1

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

Enseignement secondaire	5 collèges	2 835 collégiens
--------------------------------	------------	------------------

Communes	Collèges	Effectifs Collège 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Auvers-sur-Oise	Ch.-F.-Daubigny	472	+ 15,97 %	418	+ 14,21 %	72 695,00 €	2017
Mériel	Cécile-Sorel	574	- 0,34 %	475	- 10,04 %	49 967,50 €	2017
Méry-sur-Oise	J-Y Cousteau	588	- 3,61 %	534	- 0,38 %	48 514,00 €	2017
Saint-Ouen-L'Aumône	Marcel-Pagnol	707	+ 29,97 %	467	+ 21,61 %	73 897,50 €	2018
Saint-Ouen-L'Aumône	Le Parc	494	- 9,02 %	140	- 27,84 %	66 052,50 €	2018

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/202019 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Auvers-sur-Oise	Ch.-F.-Daubigny	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u>			
		➤ Projet « Frontières, Mur et Echanges linguistiques ou les mots comme des Mur...mures échangés. »	DEC	Tout niveau	135 élèves
		➤ Projet « Le hip hop : langage des mots, langage du corps...les arts pour l'égalité homme femme»	DEC	6 ^e et ULIS	135
		➤ Projet « Pour retrouver et ne pas oublier »	DEC	5 ^e et 3 ^e	142
		Climat scolaire ➤ Théâtre interactif : prévention du harcèlement	DEC	5 ^e	115
Mériel	Cécile-Sorel	Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u>	DEC	4 ^e	150
		➤ Projet « Prévention des conduites à risques susceptibles de conduire les élèves devant la justice»			
Méry-sur-Oise	J-Y Cousteau	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u>			
		➤ Projet « Du Street Art au collège! »	DEC	3 ^e	75
		Vacances apprenantes – Ecole ouverte Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes » :			
		➤ 4 demi-journées d'ateliers artistiques ➤ 6 demi-journées de soutien scolaire ➤ 10 journées de soutien sportif	DEC/DAC	6 ^e et 5 ^e	20

		<p>Culture*</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie <p>Prévention du décrochage scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves ➤ Atelier semi-collectifs de remobilisation ➤ Tremplin vers un métier <p>Lien collégiens – monde professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DAC	6 ^e et 5 ^e	60
			DEC	4 ^e et 3 ^e	5
			DEC	4 ^e	
			DEC	4 ^e et 3 ^e	2
			DEC	3 ^e	3
Saint-Ouen-L'Aumône	Marcel-Pagnol	<p>Appels à Projets</p> <p><u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « HoMMes/FeMMes, deux M. » <p><u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Prévention des conduites à risque susceptibles de conduire les élèves devant la justice » <p>Climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théâtre interactif : prévention du harcèlement ➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE <p>Culture*</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie ➤ La Passerelle, de la fouille à l'exposition - Musée Archéologique du Val d'Oise <p>Prévention du décrochage scolaire</p>	DEC	6 ^e , 3 ^e et 6 ^e SEGPA	75
			DEC	4 ^e	104
			DEC	5 ^e et 5 ^e SEGPA	186
			DEC	4 ^e	15
			DAC	6 ^e	25
			DAC	6 ^e	25

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves ➤ Atelier semi-collectifs de remobilisation <p>Lien collégiens – monde professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pack Collèges-Entreprises ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise <p>Sciences et nouvelles technologies</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent 	DEC	4 ^e et 3 ^e	8
			DEC	4 ^e , 3 ^e et 3 ^e SEGPA	
			DEC	4 ^e SEGPA 3 ^e SEGPA	22
			DEC	3 ^e	8
			DJPS*DEC	4 ^e	25
Saint-Ouen-L'Aumône	Le Parc	<p>Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Identités métissées. » <p>Climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE <p>Prévention du décrochage scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves ➤ Ateliers semi-collectifs de remobilisation <p>Lien collégiens – monde professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pack Collèges-Entreprises ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise <p>Sciences et nouvelles technologies</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Clubs UniverCité - les Petits Débrouillard ➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent 	DEC	6 ^e , 4 ^e et 3 ^e	80
			DAC	3 ^e	15
			DEC	3 ^e et 4 ^e	3
			DEC	4 ^e	
			DEC	4 ^e	18
			DEC	3 ^e	7
			DEC	6 ^e et 4 ^e	15
			DJPS*DEC	3 ^e	15 élèves

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Saint-Ouen-l'Aumône	Jean Perrin	984
Saint-Ouen-l'Aumône	Edmond Rostand	1163
Saint-Ouen-l'Aumône	Château d'Epluches	562

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur

Néant



8- CULTURE – LOISIRS

Le canton se caractérise par une disparité importante entre les villes de Saint-Ouen-l'Aumône, Mériel et Méry-sur-Oise et des communes plus rurales. Le canton est éclaté sur deux communautés d'agglomération (Cergy-Pontoise et Val Parisis) et deux communautés de communes (Sausseron Impressionnistes et Vallée de l'Oise et des trois forêts). Il faut distinguer l'offre de Saint-Ouen-l'Aumône, dont la ville est membre de plusieurs réseaux (RéVOdoc, Ecrans VO) et dispose de plusieurs équipements majeurs (lieu de diffusion, salles de cinéma), dont le site départemental de l'Abbaye de Maubuisson qui fait office de structure culturelle emblématique par sa programmation (membre du réseau d'art contemporain TRAM). Méry-sur-Oise et Mériel disposent également de leur lieu de diffusion (Luciole et Espace Rive-Gauche).

A noter néanmoins que plusieurs communes du canton sont membres de plusieurs festivals départementaux : Jazz au fil de l'Oise (Butry, Mériel, Méry-sur-Oise, Saint-Ouen-l'Aumône, Valmondois), Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise (Frépillon, Saint-Ouen-l'Aumône), Festival d'Auvers (Hérouville-en-Vexin, Mériel, Méry-sur-Oise, Valmondois).

Epicentre touristique du canton et du département, Auvers-sur-Oise concentre l'essentiel des structures patrimoniales dont les sites départementaux de la Maison du docteur Gachet et du Château d'Auvers. Ce dernier fait l'objet d'une étude toute particulière par le Département avec une réflexion en cours sur l'amélioration de son parcours spectacle, une modification de son site internet et de sa communication. Par ailleurs, le Musée Daubigny bénéficie depuis décembre 2020 de l'appellation « musée de France », délivrée par le Ministère de la Culture.

La collectivité accompagne fortement la refonte du musée Jean Gabin de Mériel, intégré dans la médiathèque actuellement en travaux, sur les plans culturels (contenu artistique) et touristiques (Trophée touristique innovant).

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021. Dans ce contexte, le Département a voté un Fonds de soutien exceptionnel qui a permis de soutenir l'Association Nil Admirari, le cinéma Utopia, pour un montant respectif de 3 000 € et 8 000 € et le Château d'Auvers, site départemental pour un montant de 440 000 €.

8.1 Parcs et Jardins

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Présence du parc de l'Abbaye de Maubuisson et d'une initiative de jardinage intergénérationnel partagé "Le jardin des possibles" portée par le Conseil départemental et Terr'happy.

8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires à l'"Utopia-Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône, à la médiathèque d'Auvers-sur-Oise et à la "Luciole" de Méry-sur-Oise. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO" dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Tournages de films : "Robuste" de Constance Meyer, avec Gérard Depardieu à l'abbaye Notre-Dame-du-Val de Mériel. "Portrait d'une jeune fille qui va bien" de Sandrine Kiberlain à Nesles-la-Vallée ; émission TV "L'Invitation au voyage" et la série TV "L'Art du crime" à Auvers-sur-Oise.

Pour l'année 2020, la Direction de l'Action culturelle a accompagné une quinzaine de tournages représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série "Les Mystères de l'amour" entièrement réalisée dans le Val d'Oise, entre Cergy et Bezons). Soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant "Les Mystères de l'amour". Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

Les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 € et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

3 - Festival "Kinotayo" : un concert de musiques de films japonais a été organisé à l'Abbaye de Maubuisson, dans le cadre du festival du film japonais "Kinotayo", en partenariat avec le CEEVO et le club Val d'Oise - Japon. Subvention de 5 000 € à l'association "Kinotayo" en 2020.

4 - Musée Jean Gabin à Mériel.

Un musée est dédié à Jean Gabin depuis 1992. La Direction de l'Action culturelle accompagne chaque année les initiatives du musée, sans incidence financière. Elle participe à l'élaboration du futur schéma du musée qui a fermé ses portes en décembre 2019 – dans le cadre de l'agrandissement de la bibliothèque - pour une réouverture prévue en 2022. La ville de Mériel a reçu à ce titre un Trophée de l'innovation.

5 - Festival du Court métrage "Au pays de Gabin" : subvention à la commune de Mériel de 800 € en 2020. La manifestation s'est tenue en ligne avec une programmation diffusée sur la chaîne numérique Vimeo.

8.3 Spectacle Vivant

Compagnies professionnelles de spectacle vivant :

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Compagnie d'arts de la rue Nil Admirari, implantée dans la ville dans son centre de création artistique Nil Obstrat. Le Conseil départemental soutient ce lieu de fabrique à hauteur de 16 900 € en 2020 + 3 000 € au titre du fond de soutien.

Compagnie de théâtre "Théâtre UVOL", largement tournée vers le social et travaillant avec le Conseil départemental (Direction de la Vie sociale et aussi l'Atelier de restitution du patrimoine et de l'ethnologie – ARPE - de la Direction de l'Action culturelle). La compagnie est très dynamique sur le territoire et notamment dans le quartier de Chennevières, au sein duquel elle œuvre auprès des publics défavorisés.

Lieu de diffusion :

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Le Centre culturel L'imprévu (350 places) propose une programmation ouverte sur le monde, avec des créateurs de différentes disciplines, des équipes nationales et internationales, et une forte programmation sur le temps scolaire. Son projet repose sur le soutien à la création et à la scène émergente, la mise en œuvre de résidences artistiques, de projets de territoire, de médiation et d'éducation artistique et culturelle avec les publics. Enfin, l'Imprévu développe des partenariats avec les structures culturelles départementales et franciliennes, et avec le tissu culturel, associatif et scolaire local.

Les 3 axes artistiques de la saison 20-21 :

- les écritures du réel,
- corps, mouvement et musicalité,
- écritures métissées, diversité.

L'Imprévu est soutenu dans le cadre de l'appel à projets des lieux de diffusion à rayonnement local en 2020 à hauteur de 11 600 € pour deux projets. Fréquentation 2019 : 10 600 spectateurs.

Festivals et réseaux départementaux :

AUVERS-SUR-OISE

Festival d'envergure départementale d'Auvers-sur-Oise soutenu en 2020 à hauteur de 219 000 €. Ce festival de renom consacré à la musique classique présente un programme d'excellence en matière de diffusion du répertoire classique et de la création contemporaine. Il contribue à l'émergence de jeunes artistes et accompagne leur début de carrière en éditant leur premier disque grâce à son label DiscAuverS. Il s'ouvre également aux arts plastiques, en invitant un plasticien à réaliser des interventions dans la commune. Grâce à sa renommée, il contribue à la valorisation du patrimoine d'Auvers-sur-Oise et du Val d'Oise. Cette manifestation a accueilli près de 6 000 personnes en 2018 dont 73 % de valdoisiens. En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 du festival est reportée en 2021.

Saison de concerts menée par Auvers Jazz association soutenue en 2020 pour sa programmation artistique à hauteur de 4 000 €. Depuis 1991, l'association "Auvers Jazz" organise des concerts à la Maison de l'Île d'Auvers-sur-Oise, favorisant la découverte de différents styles du jazz contemporain et la promotion de jeunes talents.

BUTRY-SUR-OISE, membre du Festival Jazz au fil de l'Oise

HEROUILLE-EN-VEXIN, membre du Festival d'Auvers-sur-Oise.

FREPILLON, membre du Festival théâtral du Val d'Oise.

MERIEL, membre du Festival Jazz au fil de l'Oise et du Festival d'Auvers-sur-Oise.

Festival "Musiques en scène" de Mériel : programmation artistique soutenue à hauteur de 3 340 € en 2020. La nouvelle municipalité a choisi de ne pas renouveler ce festival en 2021.

MERY-SUR-OISE, membre du Festival Jazz au fil de l'Oise et du Festival d'Auvers-sur-Oise.

SAINT-OUEN-L'AUMONE, membre des réseaux Escales Danse et CirquEvolution, du Festival Jazz au fil de l'Oise, du Festival baroque de Pontoise et du Festival théâtral du Val d'Oise.

VALMONDOIS, membre du Festival Jazz au fil de l'Oise et du Festival d'Auvers-sur-Oise.

Evénement :

Comme chaque année, dans le cadre de la manifestation "Rendez-vous aux jardins", une compagnie chorégraphique, définie en partenariat avec le Théâtre Paul Eluard de Bezons, propose un parcours chorégraphique dans le parc de l'Abbaye de Maubuisson. En 2020, le projet fut porté par la compagnie L'Octogonale / Jérôme Brabant et fut exceptionnellement donné à voir en octobre (compte tenu de la crise sanitaire) devant une centaine de spectateurs.

8.4 Musées

AUVERS-SUR-OISE - Musée Daubigny

La collection principale est consacrée à Charles François Daubigny (1817-1878), précurseur de l'Impressionnisme, à son fils et Karl, ses amis et élèves.

Equipement majeur au sein de l'archipel touristique de la Vallée de l'Oise, sa fréquentation a été boostée jusqu'en 2020 par une politique d'expositions ambitieuse.

L'appellation "Musée de France", délivrée par le Ministère de la Culture, est en cours de finalisation.

En 2019, le Musée Daubigny a présenté deux expositions. La première, consacrée à Camille Corot, a accueilli 8 454 visiteurs dont 1 724 scolaires, du 23 mars au 22 septembre 2019. La seconde, intitulée "Lumières et couleurs de la vallée de l'Oise" a accueilli 2 435 visiteurs dont 108 scolaires du 12 octobre 2019 au 15 mars 2020. Une subvention de 10 000 € a été accordée par la Commission permanente pour ces deux projets.

L'exposition "Paysages de Corot à Braque, parcours d'une collection", qui devait animer la saison culturelle 2020, est reportée au printemps 2021 : du 27 mars au 19 septembre.

Elle est remplacée par l'exposition "Lumières et couleurs de la vallée de l'Oise-II" qui a ouvert ses portes le 13 juin 2020 et qui durera jusqu'en mars 2021. Elle met en valeur le fonds du musée Daubigny (œuvres en réserves). Pour ce projet, le Département a octroyé une subvention d'un montant de 1 200 €.

La fréquentation 2020 s'établit à 4 508 visiteurs (aucun groupe scolaire ni péri-scolaire) baisse de 60% de la fréquentation en raison de la crise sanitaire.

Création d'outils numériques pour conserver le lien avec le public.

BUTY-SUR-OISE - M.T.V.S. - Musée des Tramways à Vapeur et des chemins de fer Secondaires

Musée associatif consacré à la préservation du matériel ferroviaire de voie métrique, 30 véhicules classés Monument historique (Patrimoine Scientifique et technique).

La voie qui permettait l'activité « vivante » de la collection a été démontée durant l'hiver 2017-2018 afin de permettre la création de la Voie Verte (impératifs techniques-sécurité trop onéreux pour faire co-exister les deux activités).

Le MTVS propose désormais un train touristique à Crèvecœur le Grand (Oise), près de Beauvais, qui rencontre un franc succès, l'activité « statique » est conservée à Butry-Valmondois (collection).

Maison du docteur Gachet

Médecin, membre de sociétés savantes, peintre amateur et graveur, le docteur Gachet achète une maison à Auvers-sur-Oise en 1872. Il y installe une presse sur laquelle il dessine et grave en compagnie de Cézanne, Pissarro et Guillaumin.

En 1890, à la demande de Pissarro, Paul Ferdinand Gachet -spécialiste en psychiatrie- accueille Vincent Van Gogh à son arrivée à Auvers. Van Gogh immortalise trois fois le docteur en réalisant trois fois son portrait : deux tableaux et une eau-forte. La cour ombragée des tilleuls résonne encore des déjeuners autour de la table vermillon représentée dans le "Portrait du docteur Gachet" conservé au Musée d'Orsay. Inscrite avec le jardin à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1991, la maison, achetée par le Conseil départemental du Val d'Oise en 1996, a ouvert ses portes au public en 2003, pour fêter le 150^e anniversaire de la naissance de Vincent Van Gogh.

La collection de peintures et de gravures du médecin a été dispersée dans différents musées nationaux mais les papiers peints anciens portent encore la trace des accrochages passés.

Le site est ouvert sept mois par an, entre la fin mars et la fin octobre, et propose des expositions temporaires patrimoniales ou contemporaines, et des activités culturelles attirant de nouveaux publics. Cette année le site a été ouvert du 29 juillet au 30 octobre du fait de la crise sanitaire de la COVID-19 et d'une fuite d'eau empêchant l'ouverture du site.

Chiffres de fréquentation totale en 2020 : 3 007 visiteurs. La fréquentation est en baisse de 50 % par rapport à 2019 sur la même période.

Labels obtenus par les sites culturels d'Auvers-sur-Oise :

-L'atelier Daubigny puis les ateliers Boggio et la maison du docteur Gachet ont reçu le label "Maison des illustres" décerné par le Ministère de la Culture respectivement en 2014 et en 2017.

-Le musée de l'Absinthe a reçu, en 2018, le label "Patrimoine d'intérêt régional" délivré par la Région Ile-de-France.

SAINT-OUEN L'AUMONE

L'Abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du Conseil départemental du Val-d'Oise

Propriété du Département du Val-d'Oise, l'Abbaye de Maubuisson est un service culturel de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val-d'Oise. Ce service, en régie directe, a en charge la gestion, l'animation et la valorisation du domaine départemental de l'Abbaye de Maubuisson.

Située au sein de l'agglomération de Cergy-Pontoise, Maubuisson est une ancienne abbaye cistercienne de femmes, fondée en 1236 par la reine Blanche de Castille. Dans un parc de 10,7 hectares, les bâtiments subsistants du XIII^{ème} siècle sont classés au titre des Monuments historiques.

Dédiée à l'art contemporain depuis 2004, l'Abbaye produit chaque année une à deux expositions, dont au moins une exposition monographique. Les artistes invités sont choisis pour la force de leurs recherches mais aussi pour leur capacité à interroger l'espace de l'abbaye, au-delà de son identité patrimoniale. L'Abbaye développe son projet de production, de diffusion et de médiation autour des trois axes qui structurent son identité : patrimoine, création contemporaine et environnement naturel.

Aujourd'hui, plusieurs indicateurs tels que les partenariats institutionnels, les articles de presse et la fidélisation des visiteurs montrent la reconnaissance dont bénéficie l'Abbaye de Maubuisson auprès des professionnels et des publics.

Maubuisson installation du nouveau projet - Création d'un Incubateur inédit :

Le Conseil départemental a souhaité capitaliser sur son savoir-faire en ouvrant dès septembre 2019 le site aux jeunes entreprises innovantes dans le domaine de la culture, du patrimoine et de l'innovation (en cohérence avec le projet de la " la Turbine " avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise). Maubuisson est ainsi devenu un site patrimonial unique en France, où se côtoient artistes, créateurs de talents et entreprises émergentes en partenariat avec le milieu économique et la communauté d'universités et d'établissements Université Paris Seine.

Les chiffres clés de l'Abbaye de Maubuisson 2020 :

- Exposition "Pro Liturgia : ordinatrice du temps présent" / novembre 2019 – mars 2020 : 4 594 visiteurs.
- Exposition "Géoscopia" Charlotte Charbonne / septembre – novembre 2020 : 3 226 visiteurs – l'exposition est actuellement fermée du fait des contraintes sanitaires mais elle devrait rester accessible pendant un mois après la réouverture des sites culturels.
- Total des visiteurs 2020 : 8 333 (actions hors les murs comprises) dont 8 013 pour le centre d'art.

Avec le détail suivant : 6 692 individuels, 898 scolaires et périscolaires dont 297 collégiens, 423 en groupes adultes, 320 hors les murs.

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

SAINT-OUEN-L'AUMONE

Association du Conservatoire de musique Maurice Ravel (285 élèves). Subvention 2020 : 2 618 € pour la structuration pédagogique. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

CCSI

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes :

- école de musique intercommunale (235 élèves). Subvention 2020 : 5 558 € au titre de l'aide à la structuration. Cette école intercommunale est liée par convention aux communes de Mériel, Méry-sur-Oise et Frépillon depuis la disparition de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des impressionnistes.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 8 bibliothèques publiques qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). 6 bibliothèques sont municipales et 2 sont associatives. 6 bibliothèques sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).

En 2020, 13 750 € leur ont été versés au total dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

La médiathèque de Saint-Ouen-l'Aumône fait partie du réseau de lecture publique de Cergy-Pontoise, coordonné par une équipe d'agents de la CACP, avec les services réseau suivants : carte unique, gratuité, navette documentaire, portail commun avec services et ressources numériques, base informatique commune, coopération et mutualisation de certaines actions culturelles.

AUVERS-SUR-OISE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	500 m ² (0,07 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Ouverture en 2020
Projets	Salon du polar, Salon de la BD
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1440 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	6517
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	3
BUTRY-SUR-OISE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	66 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	574 (25,3 % taux inscrits)
Ressources numériques	Liseuses
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	2850 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1501
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
FREPILLON	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	192 m ² (0,06 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	620 (18,59 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	5400 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1002
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	13 (tapis de lecture, kamishibaï, expositions)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2
MERIEL	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	110 m ² (0,02 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	817 (16 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes
Projets	Extension de la bibliothèque : début des travaux octobre 2020 pour ouverture en 2021
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	32
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	9 (tapis de lecture, kamishibaï, exposition, packs mobilier)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1
MERY-SUR-OISE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	200 m ² (0,02 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	2071 (21,3 % taux inscrits)

Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	2 460 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	762
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	26 (tapis de lecture, kamishibaï, outils numériques, packs mobilier)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	3
NESLES-LA-VALLEE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	60 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	84 (4,6 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	232
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
SAINT-OUEN-L'AUMONE	
Statut	Bibliothèque municipale)
Surface	1200 m ² (0,05 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	3227 (13,4 % taux inscrits)
Ressources numériques	Oui (sur le portail des bibliothèques de Cergy-Pontoise)
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 9810 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	18
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
VALMONDOIS	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	75 m ² (0,06 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	195 (16,2 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1600 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	613
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

8.7 Archéologie

AUVERS-SUR-OISE

En janvier 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a transmis au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - 95 des cartes et plans anciens pour le projet d'halte fluviale.

AUVERS-SUR-OISE/SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

En octobre 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a transmis à SUEZ des informations archéologiques pour le projet de réaménagement du « Pont-Rail de Chaponval ».

NESLES-LA-VALLÉE

Le Service Départemental d'Archéologie a fait visiter le polissoir de la Tour du Lay à 7 personnes en juillet 2020, lors d'une sortie nature organisée par la DEDD (Direction de l'Environnement et du Développement Durable).

La story map sur les mégalithes du Val d'Oise réalisée en juin 2020 (cf. VAURÉAL) met notamment en valeur ce polissoir.

SAINT-OUEN-L'AUMONE

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a organisé dans le parc de l'Abbaye de Maubuisson des animations liées à l'étude des cartes anciennes de l'abbaye et de Saint-Ouen-l'Aumône ainsi qu'une valorisation concernant les résultats de la surveillance archéologique du SDAVO effectuée lors des travaux de l'abbaye.

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

8.9 Arts plastiques

AUVERS-SUR-OISE

Le service culturel de la commune d'Auvers-sur-Oise a présenté, cette année, deux projets. Une subvention de fonctionnement de 2 500 € a été attribuée à la commune au titre du dispositif "Aide aux projets Arts plastiques".

SAINT-OUEN-L'AUMONE

La commune de Saint-Ouen-l'Aumône, du fait de la crise de la COVID-19, n'a pu présenter cette année l'exposition collective "Art actuel en Val d'Oise". En participation aux frais d'organisation restés à charge, le Département a versé une subvention de fonctionnement de 300 € à la commune, au titre du dispositif "Aide aux projets Arts plastiques".

8.10 Education artistique et action culturelle

MERIEL, SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

“Collège au cinéma”

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, le collège Cécile Sorel de Mériel (50 inscrits – 50 entrées) s'est rendu au cinéma "Le Conti" de L'Isle-Adam pour le premier trimestre scolaire.

Les collèges Le Parc (48 inscrits – 79 entrées) et Marcel Pagnol (73 inscrits – 149 entrées) de Saint-Ouen-l'Aumône sont rendus au cinéma "Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône.

À ce titre, le cinéma "Utopia Stella", statut associatif (5 salles), classé art & essai membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO", a reçu 12 collèges pour le dispositif, pour un total de 838 collégiens inscrits, 1 472 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires, pour une subvention accordée de 3 680 €.

Pour information, la "Luciole", structure culturelle, inaugurée en janvier 2016, statut municipal, membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO", ayant subi d'importants dégâts en août 2019 suite à une inondation, n'a pu participer cette année au dispositif " Collège au cinéma ".

En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une

baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention de 8 000 € à l'"Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône et au "Conti" de L'Isle-Adam. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

LABBEVILLE

En octobre 2020, 6 jeunes de la MECS La Grande Maison de Brécourt ont suivi des ateliers de cirque mené par la compagnie Kor. Ils ont ainsi bénéficié de 9h de pratique artistique.

MERY-SUR-OISE

Un atelier archéologique a eu lieu au collège J.-Y. Cousteau auprès de 30 élèves (1 classe).

SAINT-OUEN L'AUMÔNE

Archéologie

Un atelier archéologique a eu lieu au collège M. Pagnol auprès de 25 élèves (1 classe).

Musiques actuelles

Histoire des musiques actuelles amplifiées auprès de 2 classes de 3ème du collège Marcel Pagnol pour un total de 50 élèves.

A l'Abbaye de Maubuisson

Jeu-concours organisé par la Région et la DRAC Île-de-France ;

« Patrimoines en poésie » :

Avec les enfants du Château de Maubuisson (MECS) et le Labo des histoires : les enfants ont été invités à laisser libre cours à leur imagination en composant, dans le cadre d'ateliers menés, un poème sur l'Abbaye de Maubuisson.

Effectifs : 10 enfants, 4 ateliers.

Budget : financement région Ile-de-France.

Résidence départementale "Artiste au collège"

"La médaille en chocolat" avec Hugo Béhérégaray et le collège les Toupets de Vauréal, année scolaire 2019-2020

À partir de l'actualité de cette manifestation sportive, Hugo Béhérégaray a invité les élèves à s'inspirer de pratiques sportives et à les déplacer dans le champ des arts plastiques.

Effectif : 1 classe (27 élèves), 7 ateliers.

Budget abbaye : 4 200 €.

Projet artistique et culturel en territoire éducatif

"Sculpture en extérieur" avec Keen Souhlal et le collège Roland-Vasseur de Vigny, 2020

Objectif : sensibiliser les élèves à la notion « d'espace » et de leur permettre de l'interroger et d'interagir avec celui-ci. C'est un questionnement central en sculpture, tout comme la question du matériau abordé sous un aspect pratique et technique. Un prolongement numérique a rendu possible une adaptation du projet en raison de la crise sanitaire.

Effectif : 1 classe (26 élèves).

Budget éducation nationale : 2 000 €.

Projet artistique et culturel

"Lire, dire et créer sous l'arbre", avec Pauline Dumail et les élèves du lycée Galilée de Cergy et du collège du Parc à Saint-Ouen l'Aumône, du 24 au 28 août puis aux vacances de la Toussaint 2020 pour les collégiens, dans le cadre de l' "Été culturel en Île-de-France" (dispositif du Ministère de la Culture) et des "Vacances apprenantes" (dispositif du Ministère de l'Éducation nationale).

Les élèves ont interrompu leur pause estivale pour venir trouver l'inspiration dans ce lieu remarquable, au présent comme au passé. Ce projet d'écriture initié par Pauline Dumail a permis aux groupes d'élèves de découvrir l'abbaye à travers ses dimensions historiques et artistiques. A partir de l'histoire créée, les collégiens ont ensuite prolongé l'aventure pendant les vacances de la Toussaint pour travailler la mise en mots du texte et l'oralité avec la comédienne Florence Thomassin mais aussi sur sa forme plastique avec l'artiste Sarah Neffissa Belhadjali. Un podcast rendant compte du projet a été réalisé à l'issue des ateliers.

Effectif : « Lire, dire et créer sous l'arbre » 11 collégiens et 6 lycéens, répartis sur 5 jours (9 ateliers)

« Ecole ouverte » 1 classe (11 collégiens), 5 ateliers.

Budget des Ministères de l'Education nationale (DSDEN du Val d'Oise) et de la Culture (DRAC IDF) : 36676 € + 4 000€

Atelier de pratique

« Choixpeau magique » avec Sacha Golemanas et les centres de loisirs de Saint-Ouen l'Aumône, octobre 2020.

L'artiste a conçu pour les enfants un atelier de création dans le prolongement de son projet de résidence ayant pour thématique les sorcières de la culture populaire : malfaisantes, bienfaites ou puissantes.

Effectif : 24 enfants, 2 ateliers.

Budget Abbaye : 260 €.

Atelier de danse

Jérôme Brabant et les centres de loisirs de Saint-Ouen l'Aumône, juillet 2020.

Expérimenter la pratique de la pose plastique et créer des tableaux vivants sur des thèmes différents selon les œuvres dansées de Ted Shawn et Ruth St Denis.

Effectif : 9 enfants, 1 atelier.

Budget abbaye : 440€.

Parcours art contemporain dans un Monument historique

Avec le collège Picasso de Garges-les-Gonesse, le collège Jean Moulin de Sannois, le collège Nicolas Flamel de Pontoise et le collège Langevin de Saint-Gratien.

Ce parcours propose d'aborder la relation entre monument historique et création contemporaine en découvrant le site patrimonial de l'Abbaye de Maubuisson à travers son projet artistique spécifique. Ce programme se compose de deux modules : histoire et art.

Effectif : 5 classes (80 collégiens), 4 visites historiques et 4 ateliers.

Budget abbaye : 960€.

8.11 Territoires et action culturelle

1- En partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale CNFPT (convention de collaboration publique signée annuellement), le Département met en place des formations à destination des directeurs de l'action culturelle afin qu'ils puissent recevoir des apports extérieurs et échanger entre eux sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des usagers (Mériel).

2- Résidences artistiques en faveur du développement culturel du Vexin

De décembre 2019 à avril 2021, un collectif de trois architectes et un réalisateur, La Matière-Gija, rencontre des habitants du Vexin et de Cergy-Pontoise, 40 personnes ou familles environ, pour échanger avec eux sur le paysage vu de leur fenêtre. Les captations sonores et les images réalisées feront l'objet d'une exposition. Leur ambition est de faire surgir des représentations du paysage qui relient celui, protégé, du Vexin et celui, urbain, peuplé, de Cergy-Pontoise. Comment s'expriment les ruptures, les continuités, les complémentarités de ces territoires par le paysage intime ?

Dans un même temps, un second collectif, La Poursuite, constitué de deux artistes paysagistes, a arpenté le territoire du Vexin pour aller à la rencontre des habitants. De fil en aiguille, plus de 50 personnes ou familles ont répondu à leur invitation. A partir de leurs paysages, de leurs lieux d'habitudes ou préférés, de captations d'images, de sons et d'histoires, des fables cinématographiques, réunies dans un film de 30 minutes environ, racontent leur paysage projeté à l'horizon 2037 (échéance de la prochaine Charte du Parc Naturel Régional du Vexin français (PNRVF). La restitution de ces travaux se tiendra, si la situation sanitaire le permet, les 17 et 18 avril 2021 à l'Abbaye de Maubuisson et dans différents lieux du Vexin (Foyers ruraux, salles des fêtes).

Ces actions, nommées résidences-mission, ont été initiées par le Département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) avec le PNRVF en 2018. Elles ont pour objectif de faciliter les partenariats entre artistes et acteurs du territoire, notamment pour favoriser la participation des habitants aux missions du PNRVF. Les collectifs sont choisis par appel à projet. Pour ces résidences-mission, le Département a reçu 25 000 € en 2019 de la DRAC IDF dans le cadre du Protocole d'accord et a versé 25 000 € à chaque Collectif répartis sur 2019 (2x17 500 €=35 000 €) et 2020 (2x7 500 € = 15 000 €).

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant)

8.13 Site majeur départemental

Le Château d'Auvers

Site culturel majeur du département, le château, le parc et les jardins du Domaine de Léry, dit « Château d'Auvers », sur le territoire du PNRVF sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1997.

Pour mémoire, par délibération n°4-42 de l'Assemblée départementale du 21 décembre 2018, le Département a repris en gestion directe l'activité du Château d'Auvers, afin de favoriser le développement culturel, touristique et commercial du site.

L'action du Château d'Auvers s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle du Département, à travers : la valorisation du patrimoine, le parcours-multimédia culturel dédié à l'impressionnisme "Vision impressionniste", une programmation culturelle d'expositions et d'événements, la sensibilisation des publics valdoisiens et l'éducation culturelle.

Le Château propose une programmation adaptée à différents publics (ateliers, visites commentées, démonstrations, conférences, débats, représentations artistiques).

Pour ses activités commerciales, les espaces dédiés du Château sont loués pour des événements professionnels ou privés (séminaires, mariages...) et la boutique présente une offre diversifiée de livres et d'objets en lien avec la Vallée de l'Oise, l'impressionnisme et Van Gogh.

L'exploitation du site et sa fréquentation ont été fortement marquées par la crise sanitaire. Le Château a présenté une exposition de Nils Udo, artiste internationalement connu, grâce à un prêt exceptionnel consenti par le musée d'Eguzon et le Conseil départemental de la Creuse. Cette exposition a ouvert ses portes le 6 mars. Le confinement a entraîné la fermeture immédiate de l'exposition au public.

Aussi les 2 expositions prévues par le Château : Nils Udo et Tony Soulié, réalisée avec le Festival d'Auvers également contraint d'annuler son événement, ont été touchées par la crise sanitaire. Par ailleurs, la fête des Arts et du Végétal a également été annulée.

Pour garder le lien avec son public en période de confinement et de fermeture des lieux culturels, le Château a mis en place des outils numériques nouveaux : une présence accrue sur les réseaux sociaux et une stratégie de communication forte, avec des contenus numériques de qualité (galerie virtuelle de la collection départementale, ateliers pédagogiques...). Ces nouveaux contenus et la refonte totale du site internet ont permis de conquérir de nouveaux publics.

Le Château s'est attaché à valoriser son histoire en répondant à un appel à projet Tourisme culturel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) qui a permis le financement d'un film d'animation dédié à son histoire. Celui-ci sera finalisé en 2021

L'ouverture du site au public, le 2 juin 2020 a autorisé l'accès au parcours et à la boutique et le maintien d'une partie de la programmation culturelle in situ notamment avec un concert de Sequenza 9.3, inscrit au sein du dispositif "Un été culturel en Île-de-France" de la DRAC IDF, et la représentation d'une pièce de théâtre de la compagnie des "Trois Coups l'Œuvre" sur la thématique de Van Gogh, présentée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

En 2020, la fréquentation du château, fortement impactée par la crise sanitaire, a atteint 14 147 visiteurs au 31 octobre 2020, mais des pics de fréquentation en juillet et août affirment l'intérêt du public de proximité pour le Château et une fréquentation individuelle quasiment identique à celle de 2019.

Cette année 2020, le Château a atteint un chiffre d'affaire de 287 000 euros, malgré 4 mois et demi de fermeture liés à la crise sanitaire. Par ailleurs, les protocoles spécifiques liés à l'événementiel et à la restauration ont conduit à l'annulation d'une partie des prestations commerciales.

Le Château a bénéficié d'une subvention de rééquilibrage en raison de la pandémie dans le cadre du Fonds d'urgence voté par le Département, pour un montant de 440 000 €.

Les deux phases de confinement, les alternances d'ouverture et de fermeture et le protocole strict ont fortement impacté la fréquentation du parcours et de l'ensemble des pôles d'activités du château : jeune public, groupes, tourisme, séminaires et évènementiel.

Le château a pu accueillir néanmoins 370 scolaires.

Auvers-sur-Oise / Château d'Auvers	
Fréquentation 2020 (au 31.10.20)	14 147 visiteurs
CA du château (Billetterie, boutique, jeune public, évènementiel)	287 000 €
Subvention DRAC IDF 2020	10 000 €



9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 10% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité : 77%(75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi : 89% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages: 30 980€ (27 923€ en moyenne départementale)

Tableau des potentiels financiers des communes/habitants

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitants 2020
Auvers-sur-Oise	6 020 809	850
Butry-sur-Oise	1 629 668	704
Frépillon	3 020 407	894
Frouville	338 195	904
Hédouville	305 760	993
Hérouville-en-Vexin	580 808	932
Labbeville	524 515	821
Mériel	3 963 006	768
Méry-sur-Oise	8 359 294	835
Nesles-la-Vallée	1 897 567	981
Saint-Ouen-l'Aumône	35 088 300	1 466
Valmondois	1 165 986	931
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise	264 193 851	1 284
Communauté de communes Vallée de l'Oise et Trois Forêts	37 274 360	942
Communauté de communes Sausseron Impressionnistes	18 622 022	930

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours

Saint-Ouen-l'Aumône

Après la commercialisation de la ZAC de la gare de Liesse 1, livrée en 2009 (14.5 hectares), la ZAC de Liesse 2 proposera 41 hectares, avec 850 nouveaux logements, mais également encore 13.9 hectares de terrains en zone d'activité.

De même, sur le parc d'activité économique du Vert Galant, il reste encore quelques hectares de terrains disponibles pour des activités toutefois spécifiques (en raison de la déclivité des terrains, qui rend l'aménagement plus difficiles).

Frépillon

La commercialisation de la ZAC des Epineaux se poursuit.

Il reste 8 hectares de terrains disponibles, sur les 28 hectares cessibles de la zone (au total 45 hectares avec les espaces verts).

Un projet d'extension de ce parc d'activité est actuellement envisagé par la Communauté de Communes.

Les parcs d'activités économiques

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
FREPILLON	Les Epineaux	45,954	oui
FREPILLON	ZAE de Montubois	2,829	
FREPILLON	ZA La Justice		
HEROUVILLE	Zone Artisanale	11,721	
MERIEL	Parc d'Activités Artisanales du Bois de la Muette	1,956	
MERY-SUR-OISE	Zone d'Activités	17,996	
MERY-SUR-OISE	Les Bosquets	13,996	
MERY-SUR-OISE	Zone d'Activités les 4 Chemins	3,501	
MERY-SUR-OISE	Zone artisanale les Bosquets (III)	3,713	
SAINT OUEN L'AUMONE	Clamart	1,075	
SAINT OUEN L'AUMONE	Parc d'Activités du Quartier de la Liesse	12,395	
SAINT-OUEN-L'AUMONE	Le Vert - Galant	196,604	oui
SAINT-OUEN-L'AUMONE	Les Béthunes	237,080	
SAINT-OUEN-L'AUMONE	Zone Portuaire de St Ouen L'Aumône	13,504	
SAINT-OUEN-L'AUMONE	Cité de l'Automobile	13,484	
SAINT-OUEN-L'AUMONE	ZI d'Epluches	68,747	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
LUXURY CLEANING SERVICES	38 avenue du Fond de Vaux	SAINT-OUEN-L'AUMONE	1356	8121Z	Nettoyage industriel et hôtelier
LABORATOIRE CERBA (SELAFA)	Rue de l'Équerre	SAINT-OUEN-L'AUMONE	546	8690B	Analyses spécialisées en biologie médicale, génétique, anatomie et cytologie pathologiques
BLANC AERO INDUSTRIES - LISI AEROSPACE	18 et 20 rue Saint-Hilaire	SAINT-OUEN-L'AUMONE	438	2594Z	Etude et fabrication de boulonnerie, rivets et systèmes de fixation spéciaux à hautes performances à l'usage des industries aéronautiques
CFEB SISLEY	32 avenue des Béthunes	SAINT-OUEN-L'AUMONE	400	2042Z	Opérations industrielles et commerciales se rapportant aux produits de parfumerie

ATLAS COPCO FRANCE	2 avenue de l'Eguillette	SAINT-OUEN- L'AUMONE	354	3312Z	Commerce, maintenance et réparations d'ensembles de compression et détente de l'air et des gaz industriels. Traitement de l'air et des gaz
STIVO	13 rue de la Tréate	SAINT-OUEN- L'AUMONE	330	4939A	Transports urbains de l'agglomération de CERGY- PONTOISE
POMONA PASSION FROID	4 rue du Palmer	SAINT-OUEN- L'AUMONE	259	4631Z	Distribution de produits surgelés et frais à destination de la RHD (restauration hors domicile). Logistique
STACI	Avenue des Gros Chevaux	SAINT-OUEN- L'AUMONE	250	5210B	Logistique marketing et promotionnelle etc

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La **Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise** a été sélectionnée par la Région Île-de-France pour gérer un **dispositif « ITI » (Investissements territoriaux intégrés) de financements européens**.

Ce dispositif spécifique permet de développer sur le territoire de l'agglomération un programme d'opérations articulées autour d'une stratégie territoriale. Il permet notamment de financer des projets d'aménagement du territoire, de développement durable, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de formation, de lutte contre les discriminations et des projets dans le domaine du numérique, etc.

La dotation allouée à l'ITI de la CACP s'élève à **6,39 M€**, dont : 4,68 M€ en investissement (FEDER) et 1,71 M€ en fonctionnement (FSE).

A ce jour :

- l'**enveloppe FEDER** (investissement) est programmée à hauteur de 95 %.
- l'**enveloppe FSE** est programmée à hauteur de 93 %.

A titre d'illustration, ci-après une liste non-exhaustive des projets déjà programmés dans le cadre de l'ITI sur le territoire de Cergy :

- Création de La Turbine – Cergy
- Implantation d'un fablab (Labboite – Cergy)
- Des projets de rénovation du bâti résidentiel à Osny et à Pontoise
- Des projets d'insertion sociale et professionnelle portés par les associations du territoire
- Des projets d'inclusion et de formations visant à réduire les discriminations également portés par des associations

A ce jour, un total de 20 projets dont 14 projets FSE et 6 en FEDER ont été programmés.



10 - TOURISME

Le Conseil départemental a adopté une stratégie touristique pour la période 2017-2022 visant à appuyer l'émergence de destinations touristiques cohérentes sur le territoire, nommés archipels d'attractivité touristique (carte ci-dessous).

Sur chacun des archipels l'objectif est de parvenir à la définition puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé répondants aux priorités, sur des cibles de clientèles identifiées.

La stratégie touristique du Département, qui a été menée dans un contexte de large concertation des acteurs touristiques du Val d'Oise a permis d'identifier des positionnements clientèle/produits au niveau de chaque archipel.



Sur l'archipel Vallée de l'Oise les positionnements sont les suivants :

- Clientèle internationale attirée par la marque Van Gogh – impressionnisme avec Auvers en porte d'entrée et un complément d'offre à Pontoise et l'Isle-Adam,
- Clientèle internationale fluviale

Soutien à des projets lauréats des Trophées de l'Innovation édition 2019

- Office de tourisme d'Auvers-sur-Oise Sausseron-Impressionnistes : amélioration de l'expérience de visite du village et de l'accueil des visiteurs. Ce projet repose sur 3 volets
- La conception d'un agent conversationnel (chatbot) personnalisé interactif « Ask Vincent ».
- L'acquisition d'un triporteur qui fera office de point d'accueil et d'information mobile.
- L'acquisition d'audiophones, support de visite du village

Projet soutenu à hauteur de 10 354,50 € HT soit 39 % des dépenses éligibles.

- Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise qui porte sur des travaux de réfection du quai aval d'amarrage à Auvers sur Oise, permettant de rendre à nouveau opérationnelle la desserte fluviale du village.

Projet soutenu à hauteur de 49 744,75 € soit 50 % des dépenses éligibles.



11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11.1 Le Parc Naturel Régional (PNR)

Situé sur les deux départements du Val d'Oise et des Yvelines, le Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin français s'étend sur près de la moitié du territoire départemental avec 78 communes valdoisiennes.

Dans le canton de Saint Ouen-l'Aumône, les communes d'Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Frouville, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Nesles-la-Vallée et Valmondois sont adhérentes au PNR Vexin Français.

Depuis 2018, le Conseil régional d'Ile de France est signataire d'un contrat de Parc de trois ans, tripartite avec l'Etat et le PNR. Il prend à sa charge la participation financière qu'apportaient les départements au fonctionnement des syndicats mixtes d'aménagement et de gestion du Parc et à leurs programmes d'actions.

Cependant, considérant la nécessité d'assurer des actions spécifiques et de proximité sur le territoire valdoisien du PNR du Vexin français qui n'entreraient pas dans les priorités régionales, le Parc et le Conseil départemental du Val d'Oise se sont engagés dans une convention de partenariat et de financement bilatérale renouvelée chaque année depuis 2018.

Une subvention départementale de 100 000 € en crédits de fonctionnement a été votée lors de l'assemblée départementale du 28 février 2020.

Actions retenues	Crédits spécifiques Fonctionnement
Actions éducatives 2019 -2020 en direction des collèges du Val d'Oise	15 000 €
Organisation d'événements autour du vélo 2020	10 000 €
Présentation de l'exposition "partie de campagne"	20 000 €
Elaboration de guides ou fiches de conseil sur les aménagements et la qualité paysagère	25 000 €
Routes des paysages du Vexin	15 000 €
Valorisation des chartes paysagères "Observatoire des paysages"	15 000 €
Total	100 000 €

Dans le contexte de la crise sanitaire, certains projets ont dû être annulés mais les financements ont permis de réaliser des actions dans le cadre des vacances apprenantes, notamment pour une partie des fonds initialement prévus pour les actions éducatives et les événements vélos (sorties vélos familiales durant l'été).

Certaines actions ont été néanmoins menées : la poursuite de l'étude de mise en valeur de l'Atlas des Paysages du Val d'Oise et des chartes paysagères, le démarrage de fiches conseils sur les aménagements des espaces publics et l'achat du matériel pédagogique pour l'exposition « une partie de campagne », reportée en 2021. Le financement du matériel pédagogique de cette action ayant été revue

à la baisse au vu du contexte sanitaire, des fonds ont été alloués aux maisons du parc pour l'achat de matériel. Seule une opération n'aura pas pu être lancée, la route des paysages du Vexin.

La révision de la Charte a été lancée en 2018 sur le périmètre actuel auquel s'ajoutent huit communes des Yvelines situées au sud du PNR, dans la vallée de la Seine (Bennecourt, Limetz Villez, Hardricourt, Moisson, Méricourt, Mousseaux, Rolleboise, Freneuse).

Le bilan et le diagnostic de la charte actuelle ont été réalisés sur l'année 2019. En 2020, le travail sur la rédaction de la nouvelle charte a été engagé et a permis d'établir quatre défis à inscrire dans la nouvelle charte :

- Défi n°1 : renforcer le vivre et le faire vivre ensemble pour un territoire de projets partagés.
- Défi n°2: protéger et restaurer le vivant et préserver les patrimoines.
- Défi n°3: promouvoir la sobriété et la résilience face au changement et dans un contexte de transition écologique.
- Défi 4 : assurer le développement d'un territoire dynamique, attractif et relié.

Malgré la crise sanitaire, la concertation avec la population et le travail avec les partenaires du PNR s'est poursuivi toute l'année.

11.2 Documents d'urbanisme

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cergy-Pontoise** a été mis en révision en 2016.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Hérouville Auvers-sur-Oise Valmondois	-	Saint-Ouen l'Aumône	Nesles-la-Vallée

11.3 Grands projets en cours ou prévus :

Valmondois/Butry-sur-Oise : étude de faisabilité finalisée en 2019 pour la réalisation d'une opération de logements sur le secteur gare avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) et le Conseil Départemental. Le protocole foncier est en discussion.

Mériel : conventions multisites avec l'EPFIF pour la réalisation de logements :

- Création de 170 logements sur le secteur de la gare. L'opération comprend 85 logements locatifs sociaux. Le programme est en cours de livraison.
- Secteur des Garennes : lancement de la maîtrise foncière de la phase 2.

En 2020, un projet d'éco-quartier et la révision du PLU sont annoncés.

Saint-Ouen l'Aumône :

Liesse 2 : Création d'un nouveau quartier en continuité de l'existant. Il s'agit de construire environ 800 logements dont 25 % de logements sociaux, la réalisation d'un groupe scolaire dont la livraison est prévue en 2021 et de plusieurs lots d'activités. Les deux premiers lots en logements sont en construction. Deux nouveaux lots pour 103 et 51 logements sont en étude.

En 2020, le site a fait l'objet de plusieurs interventions pour l'enlèvement de bombes de la seconde guerre mondiale.

Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise – Maîtrise d'œuvre : SPLA Cergy-Pontoise Aménagement.

Convention avec l'EPFIF sur le quartier de la porte jaune : le projet est en cours de redéfinition.

Auvers-sur-Oise : conventions multisites avec l'EPFIF pour la réalisation de logements.

Sur le secteur des Perruchets, il était prévu la création d'un éco quartier mixte activités économiques et logements. L'aménagement de ce secteur est en cours de redéfinition, il pourrait comprendre une résidence personnes âgées de 40 logements.

Méry-sur-Oise : conventions multi-sites avec l'EPFIF pour la réalisation de logements.

Frépillon : convention multisites avec l'EPFIF pour la réalisation d'opération de logements. Les projets sont en cours de définition.

Grands projets à enjeu en cours ou prévus

Projet d'aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt

L'ambition du projet de création d'une forêt sur 1 340 hectares sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt porte sur de la requalification du territoire et la transformation de son image en proposant un vaste poumon vert à destination des habitants du Val d'Oise. La future forêt constituera le maillon forestier permettant de relier les massifs forestiers de Montmorency et de Saint Germain-en-Laye, de dessiner ainsi une continuité forestière et de préserver la ceinture verte régionale. Le dessin de la forêt permet également de relier l'Oise et la Seine.

Ce projet représente un investissement estimé à 84,5 M€.

Schéma d'aménagement forestier - Novembre 2019



Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) a été créé en 2014 pour mettre en œuvre le projet de forêt de 1340 hectares. Ses membres sont le Département du Val d'Oise, la Région Île-de-France, la Communauté d'agglomération Val Parisis, qui représente les communes de Frépillon, Pierrelaye, Taverny, Herblay-sur-Seine, ainsi que les communes de Méry-sur-Oise et Saint-Ouen l'Aumône.

A l'origine syndicat d'étude, il s'est transformé en 2016 en syndicat de réalisation. La Direction du Grand Paris en assure la direction administrative et technique.

Les partenariats financiers, scellés en particulier avec le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), ont permis des avancées notoires et des actions concrètes.

– En matière foncière

Fin 2020 le SMAPP est propriétaire de près de 450 ha sur son périmètre d'intervention. Les membres du SMAPP ont délibéré pour céder leur foncier à l'euro symbolique. En 2020, le SMAPP a acquis les propriétés des communes de Méry-sur-Oise, Frépillon et Bessancourt, les autres acquisitions seront réalisées en 2021.

Les acquisitions amiables avec les propriétaires privées vont se poursuivre. Toutefois, la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation est indispensable pour assurer au SMAPP la propriété de la totalité de son périmètre d'intervention.

Ainsi, une procédure de déclaration d'utilité publique a été lancée en 2019, avec tenue d'enquête publique du 5 juin au 5 juillet. Le Préfet, par arrêté du 24 février 2020, a déclaré le projet d'aménagement de la forêt sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt comme étant d'utilité publique sur la totalité de son périmètre.

Un arrêté de cessibilité sur le secteur nord de la Plaine de Pierrelaye est attendu pour janvier 2021. La phase d'expropriation pourra alors passer dans une phase judiciaire avec saisine du juge de l'expropriation lorsque des accords amiables ne pourront être trouvés avec les propriétaires fonciers.

Par ailleurs, la signature du protocole d'accord entre le SMAPP, la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France et l'Etat le 27 septembre 2019 sur le montant unitaire de l'indemnisation des agriculteurs exploitant dans la Plaine, fixé à 1,20 € au m², composée d'1 € au m² d'indemnité principale (comprenant l'indemnité de pression foncière) et d'un montant de 0,20 € au m² couvrant la totalité des indemnités accessoires auxquelles les exploitants pourraient prétendre, permet d'accélérer la mise en œuvre du projet.

– En matière de Travaux

Les plantations :

Les premières plantations représentent une vingtaine d'hectares sur les communes de Méry-sur-Oise et Herblay-sur-Seine, ont été inaugurées le 25 novembre 2019 en présence du Préfet de Région, de la Présidente de la Région Ile-de-France, de la Présidente du Département du Val d'Oise, de l'Adjoint au Maire de Paris en charge des projets du Grand Paris, du Président du SMAPP et du Président du SIAAP, les membres du SMAPP, Maires des communes du projet, Président du Val Parisis et tous les partenaires financiers et techniques du projet sont venus donner les premiers coups de pioche de la nouvelle forêt.

- En 2020, 10 hectares ont été plantés sur les communes de Saint-Ouen l'aumône, Frépillon et Méry-sur-Oise
- Fin 2020, 30 hectares sont plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF ce qui représente environ 62 000 arbres d'essences diversifiées (une trentaine d'essences).

L'éradication des dépôts sauvages

Le site des Boërs, occupé illicitement fin 2018-début 2019 par de nombreuses installations d'habitations précaires et par une activité illicite de décharge sauvage de déchets a fait l'objet de travaux d'enlèvements des déchets :

- 74 tonnes de pneus
- 44 tonnes de pots de peinture, diluants, produits toxiques
- 8 300 tonnes de déchets
- 646 tonnes de déchets amiantés.

Ces travaux d'enlèvements de déchets ne sont pas encore complètement achevés. Ces travaux ont fait l'objet d'un soutien financier de l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) Pour 2021, le SMAPP projette, grâce à la finalisation du PRO par l'ONF (maitre d'œuvre de l'opération) et en fonction de la maîtrise foncière, de pouvoir à l'aide d'un marché pluriannuel de planter de façon plus conséquente sur le secteur situé au nord de la plaine. Le SMAPP envisage d'acquérir la totalité de ce même secteur sur les trois années à venir.

Le contrat d'Intérêt National "Aux Franges de la forêt de Pierrelaye"

Le Contrat d'Intérêt National (CIN) "aux franges de la forêt de Pierrelaye" a été signé en Mars 2017. Il concerne 9 communes (Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Montigny-les-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Ouen l'Aumône, Taverny) et 3 intercommunalités (Val Parisis, CACP, CC de la Vallée de l'Oise et des trois forêts). Il a pour ambition un projet de territoire partagé autour de la nouvelle forêt et vise à développer 8 000 à 10 000 logements dans un cadre de vie renouvelé.

Deux actions principales sont menées jusqu'à présent dans le cadre du CIN :

- la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), mise en place en novembre 2017 pour faire l'état des lieux et accompagner la relocalisation des familles de voyageurs impactées par le projet d'aménagement forestier du SMAPP. Pilotée par Le Val Parisis avec le concours financier de l'Etat et confiée à SOLIHA, la MOUS a remis les résultats de l'enquête sociale en novembre 2018. Une seconde MOUS doit à présent être engagée pour procéder aux relogements au fur et à mesure du phasage opérationnel du boisement de la Plaine ;
- un groupe de travail animé par le CEREMA portant sur le traitement des lisières urbaines en lien avec la future forêt et ayant pour objectif d'élaborer un cahier de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères.

La DDT95 a recruté en 2019 deux nouveaux agents pour coordonner les actions du CIN :

- un chef de projet en charge du suivi du CIN "aux franges de la forêt de Pierrelaye" et de la coordination des projets,
- une juriste en charge des questions relatives aux Gens du Voyage sur la Plaine. Une première réunion est organisée sur ce sujet en janvier 2020.
- Une cellule juridique relative à la question des Gens du Voyage et des dépôts illicites de déchets a été mise en place avec le lancement d'un premier atelier de réflexion le 12 Novembre 2020. Cette cellule vise à aider de façon pragmatique à l'aide d'outils juridiques et techniques, le SMAPP et les communes à lutter contre ces problématiques.

La Vallée de l'Oise

La Vallée de l'Oise porte un fort potentiel de développement touristique. Le Département a d'ores-et-déjà engagé plusieurs actions visant à renforcer son attractivité. En particulier, il a défini, aux côtés de Voies Navigables de France (VNF) et du Département de l'Oise, le Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise. Après une première phase d'état des lieux, puis de définition de la stratégie touristique, un plan d'actions a été élaboré. Cette feuille de route partagée compte 21 actions organisées en quatre défis :

- défi 1 : équiper et aménager des escales de qualité sur tout le territoire ;
- défi 2 : poursuivre le développement de la qualité de l'accueil pour améliorer l'expérience de visite ;
- défi 3 : structurer l'offre par la création de nouveaux produits fluviaux et fluvestres dédiés ;
- défi 4 : développer une communication unifiée pour faire émerger l'image d'une destination globale.

Ce Schéma met en évidence la nécessité d'une refonte de la halte fluviale d'Auvers-sur-Oise. La halte est en effet identifiée comme stratégique à l'échelle de la Vallée de l'Oise, de par son attractivité touristique internationale et son potentiel fluvial et fluvestre aujourd'hui sous exploité. Depuis 2016, la halte fluviale d'Auvers-sur-Oise est fermée pour des raisons techniques. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val d'Oise (SMBO) lancera prochainement des travaux dits "d'urgence" afin de remettre en fonctionnement le quai (objectif printemps 2021). Si ces travaux sont indispensables pour relancer à court terme l'activité fluviale à Auvers-sur-Oise, les réflexions doivent se poursuivre pour offrir aux opérateurs et touristes fluviaux une infrastructure ainsi que des services et équipements qui répondent aux meilleurs standards. Une étude de programmation urbaine, touristique et paysagère de la halte fluviale et de l'île Montmaur sera lancée en 2021, en lien avec les partenaires territoriaux.

Le Canal Seine Nord Europe (CSNE)

Le CSNE prévoit la réalisation d'un canal à grand gabarit de 107 km entre l'Oise (Compiègne) et le canal Dunkerque-Escaut (Aubencheul-au-Bac, Département du Nord). Ce projet permettra de relier les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau européen à grand gabarit (inscription dans les flux mondiaux).

La société du Canal Seine Nord Europe a été mise en place en 2017 et porte la réalisation de cette infrastructure. La convention de financement du projet a été signée le 22 novembre 2019 (projet estimé à 4,9 milliards d'euros). L'Union Européenne apporte un soutien financier au projet qui a été renforcé en 2019 (financement à hauteur de 50 % du montant des travaux contre 40 % pour les travaux initialement). La régionalisation de cette société s'est faite en 2020 (inscrite dans la loi d'Orientation sur les Mobilités).

Pour information, la Société du canal Seine-Nord Europe a emménagé le 16 novembre 2020 à Compiègne dans de nouveaux locaux et emploie actuellement 55 personnes. Au total, 288 personnes travaillent au canal, notamment des maîtres d'œuvres (clauses de proximité).

La mise en service du Secteur 1 (de Compiègne à Passel), actuellement en phase projet, est prévue courant 2027.

Une démarche Grand Chantier a été mise en place pour accompagner la réalisation de cette infrastructure, à laquelle le Département participe à travers l'intégration de clauses sociales dans les marchés passés par la société du CSNE.



13.1 EVA (Entrée dans la Vie Active) :

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Auvers-sur-Oise	1
Butry-sur-Oise	0
Frépillon	0
Labbeville	0
Mériel	1
Mery-sur-Oise	1
Nesles La Vallée	1
Saint-Ouen L'Aumône	3
Valmondois	1
TOTAL	8

13.2 Prévention spécialisée

Pas de prévention spécialisée.

13.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF-CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) :	
- CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions :	
- La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise)	5 000 €
- ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	8 000 €



14 - SPORTS

14.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines :

6 athlètes soutenus (haltérophilie, judo et tennis de table - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

14.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



15 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Auvers-sur-Oise	Ch.-F.-Daubigny	124 746 €	Dont remplacement matériel de cuisine ; travaux sur chambre froide ; création de baie-vitrée ; remplacement de faux-plafonds ; travaux de peinture et sols salles de classe et intendance ; travaux sur logement ; réfection réseau d'eau ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Mériel	Cécile-Sorel	83 353 €	Dont divers travaux de plomberie et d'électricité ; de carrelage, de sols et de peinture ; ainsi que travaux de mise en conformité
Méry-sur-Oise	J-Y Cousteau	208 657 €	Dont réfection de salles de classe et du faux-plafond du hall ; travaux en toiture ; travaux sur logements ; pose de rideaux ; clôture du parking professeurs ; travaux sur alarme incendie et remplacement de blocs de secours ; réfection de canalisations ; travaux sur sanitaires ; ainsi que travaux sur installations en cuisine
Saint-Ouen-L'Aumône	Marcel-Pagnol	202 323 €	Dont principalement travaux de réfection des réseaux d'eau et vide sanitaires ; fourniture et pose de matériel de cuisine ; réfection de cloison ; travaux sur installations électriques ; travaux sur portes et serrures ; ainsi que divers travaux sur logements
Saint-Ouen-L'Aumône	Le Parc	77 367 €	Dont principalement travaux d'étanchéité ; remise en état de portes et du portillon ; réparation chambre froide ; peinture en cuisine
TOTAL CANTON		696 446 €	

En 2020, les travaux relatifs à l'extension du collège de Mériel se sont achevés, concernant notamment la réfection de la demi-pension avec création d'un office de production, et l'extension du collège avec la construction de 4 nouvelle salles pour près de 3 M€.



16 - AIDE AUX COMMUNES

16.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides :

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Méry-sur-Oise	CAR - Complément de subvention votée le 05 juillet 2019	CAR - Contrat d'Aménagement Régional	03/02/2020	86 001
Méry-sur-Oise	Travaux d'aménagement, de rénovation et de sécurisation de l'école Jean Jaurès et des groupes scolaires Gaston Monmousseau et du Centre	Fonds scolaire	03/02/2020	6 557
Auvers-sur-Oise	Restauration et entretien des couvertures de l'église Notre Dame de l'Assomption	Monuments historiques classés ou inscrits	02/03/2020	84 881
CA Cergy Pontoise	Réalisation d'un centre de loisirs au groupe scolaire Liesse II à Saint Ouen l'Aumône	Centres de loisirs sans hébergement - CLSH (Création/extension)	02/03/2020	200 000
Saint-Ouen-l'Aumône	Création d'une maison de santé rue Maurice Dampierre	Lutte contre la désertification médicale	24/04/2020	125 000
Saint-Ouen-l'Aumône	Soutien au développement des polices municipales - achat d'un véhicule	Soutien au développement de polices municipales ou intercommunales	14/09/2020	4 000
Auvers-sur-Oise	Travaux de réfection de voirie rue de Paris	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	14/09/2020	60 500
Méry-sur-Oise	Rénovation partielle de 5 voies communales : rue Wresinski, carrefour rue des Remises/rue Courtil Bajou, rue Molière, rue Thérèse Léthias, rue des Deux Ponts	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	14/09/2020	61 000

Mériel	Acquisition de mobilier pour la bibliothèque municipale	Acquisition de matériels et mobiliers spécialisés liée ou non aux travaux de construction, restructuration ou extension des bibliothèques et médiathèques	05/10/2020	13 994
Mériel	Mise en place de détecteurs de présence et d'une ventilation mécanique au sein de l'école Henri Bertin et création d'une aire de jeux de l'école Bois du Val	Fonds scolaire	05/10/2020	7 525
Méry-sur-Oise	Divers travaux d'aménagement dans les écoles Jean Jaurès et de Vaux	Fonds scolaire	05/10/2020	14 656
Méry-sur-Oise	Rénovation de la toiture du groupe scolaire Gaston Monmousseau	Fonds scolaire	05/10/2020	13 447
Méry-sur-Oise	Rénovation de la toiture du groupe scolaire de Vaux composé de treize classes et d'un réfectoire	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	05/10/2020	38 219
Méry-sur-Oise	Réhabilitation des courts de tennis couverts et du gymnase du complexe sportif municipal	Réhabilitation d'équipements d'intérêt local : équipements sportifs de base	07/12/2020	48 798
Frouville	Réaménagement du trottoir de liaison entre l'école et la salle polyvalente qui abrite le restaurant scolaire ainsi que sa mise en accessibilité aux normes PMR	ARCC Ecole - Aide aux routes communales et communautaires	07/12/2020	29 773
Labbeville	Contrat rural (COR) pour la réfection de l'église Saint-Martin	CoR - Contrat rural	07/12/2020	111 000
Total canton				905 351

16.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides :

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
06/05/2020	CC Carnelle Pays de France	Aide à la vidéoprotection passive pour l'extension du système de vidéoprotection communautaire
17/11/2020	Communes de Valmondois et de Butry sur Oise	Rénovation du parking de la gare Valmondois / Butry sur Oise

16.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional :

La commune de Butry-sur-Oise pourrait déposer un projet de Contrat d'Aménagement Régional pour la fin de l'année 2021.

La commune de Frépillon a un projet de contrat rural.

16.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire est donc avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).

Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.

Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.

- La création d'un espace documentaire privé

Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée

Données de fréquentations de la plateforme

Données générales

28 actualités publiées

127 projets ajoutés ou modifiés

17 024 pages vues

6978 sessions

266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Saint Ouen L'Aumône	4	12	4

Seules les communes de – de 5 000 habitants disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

Pour toute demande relative à la plateforme (utilisation, connexion, information), une seule adresse : aideauxcommunes@valdoise.fr ou au Pôle aide aux Communes : 01 34 25 10 75.



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés (centre de dépistage et de soin, centres de PMI, antennes de service social...), des collèges et des établissements à caractère social (ESSMS)

Annexe 3 : Cartographie des forêts et des ENS

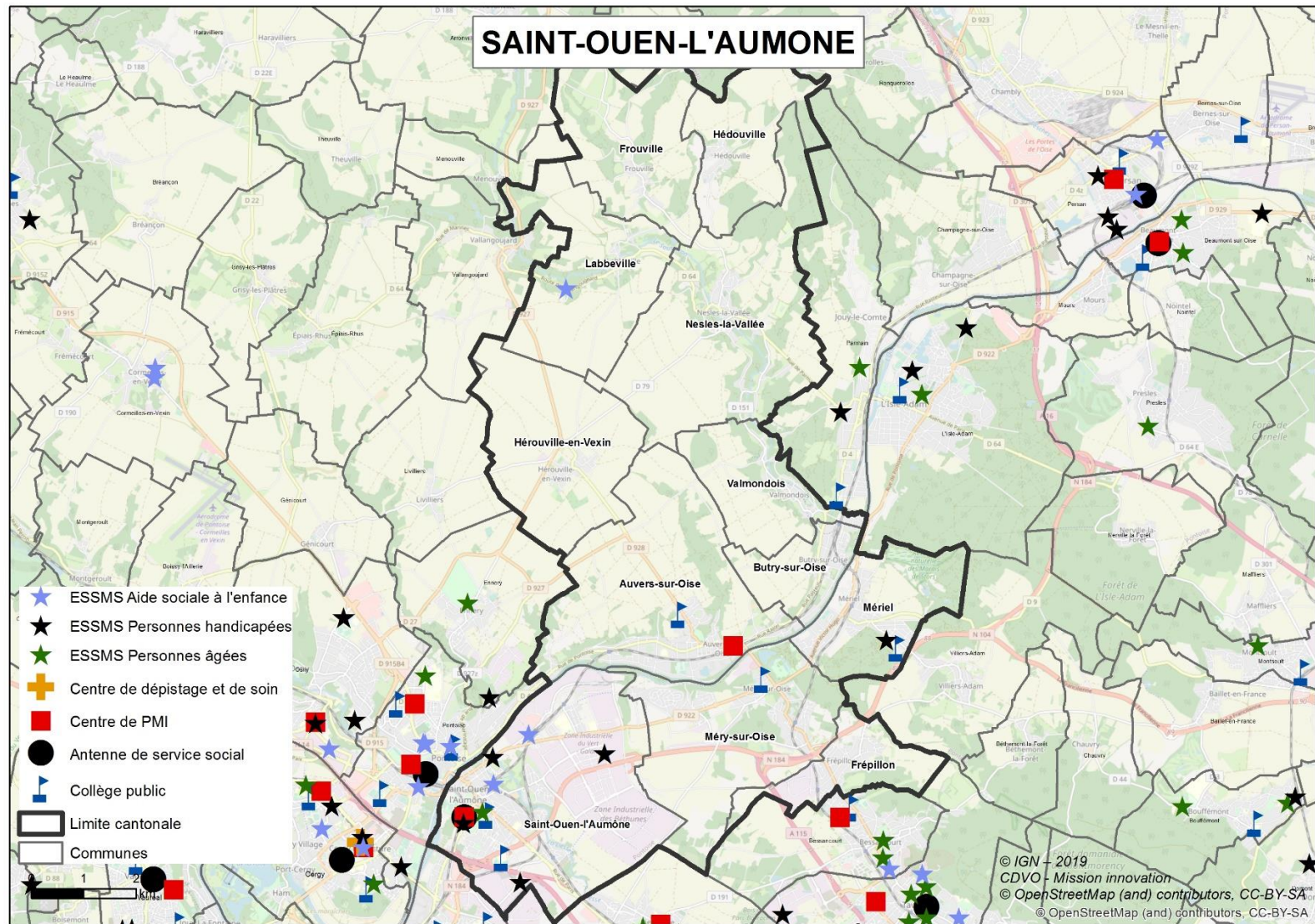
Annexe 4 : Point sur les infrastructures routières

Annexe 5 : Périmètre des futures DSP des réseaux de bus

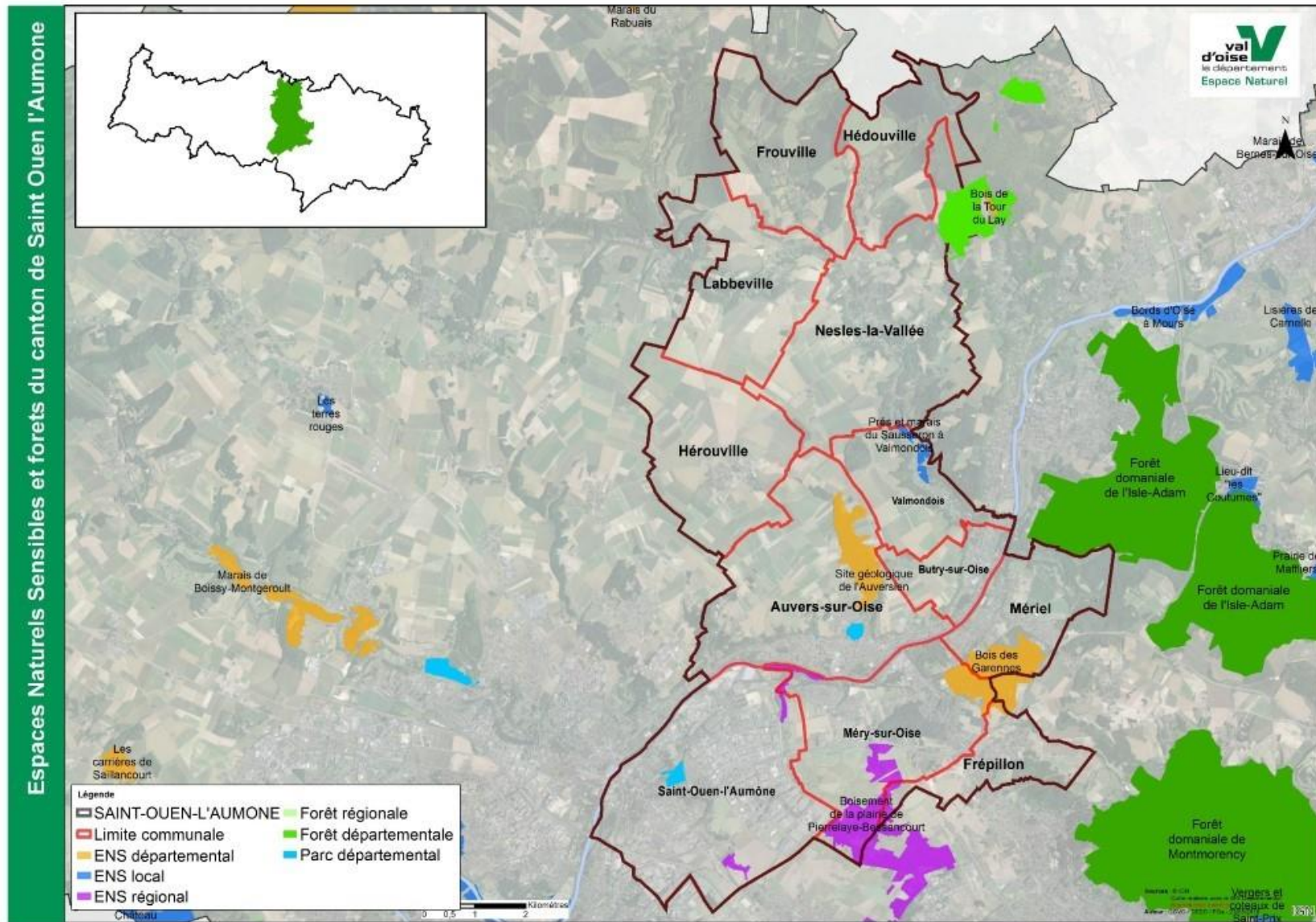
Annexe 1 - Liste des communes et population

Communes	Population (DGF 2020)
Auvers-sur-Oise	7 080
Butry-sur-Oise	2 314
Frépillon	3 377
Frouville	374
Hédouville	308
Hérouville en Vexin	623
Labbeville	639
Mériel	5 159
Méry-sur-Oise	10 014
Nesles-la-Vallée	1 935
Saint-Ouen-l'Aumône	23 938
Valmondois	1 253
Communauté d'Agglomération de Cergy- Pontoise	205 832
Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes	20 027
Communauté de Communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	39 580

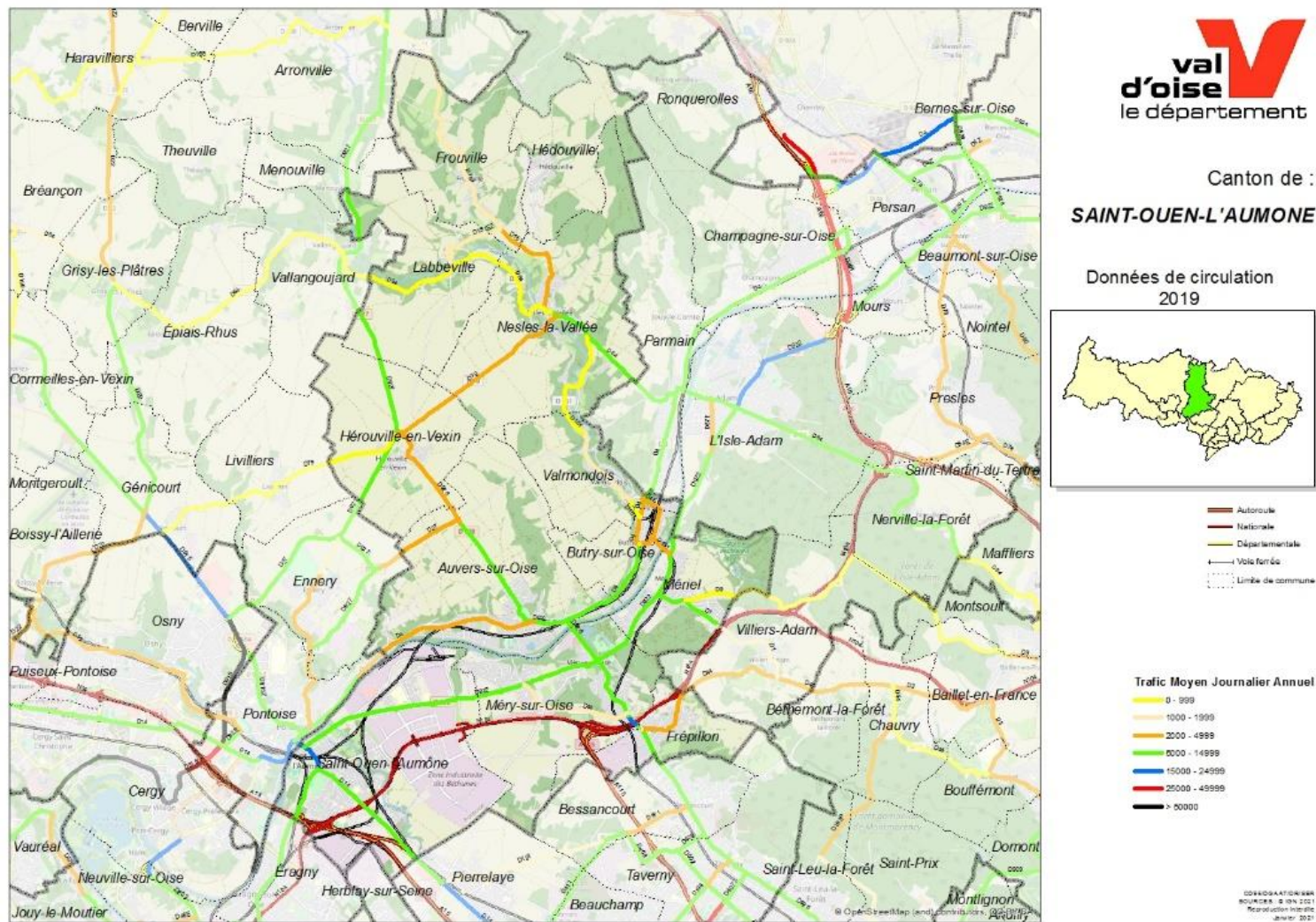
Annexe 2 - Carte des sites déconcentrés, des collèges et des établissements à caractère social (ESSMS)



Annexe 3 - Espaces naturels sensibles et forêts du canton de Saint Ouen l'Aumône



Annexe 4 – Axes de trafic les plus importants



Annexe 5 - Périmètre des futures DSP des réseaux de bus

Périmètres des futures délégation de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

